



PLUS

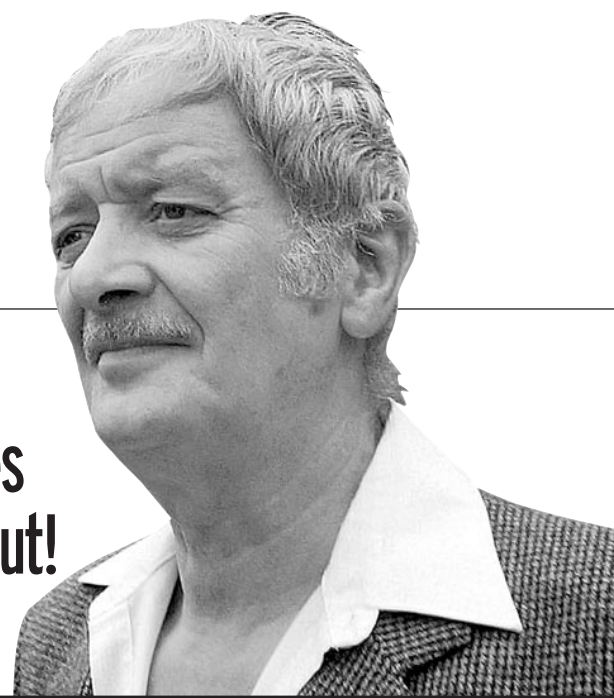
Les bourdes de
Bernard Landry

Page 5

La protection des
enfants avant tout!

Page 2

John Sharpe



CAHIER B | LA PRESSE | MONTRÉAL | SAMEDI 27 JANVIER 2001

La Presse

Adoption.com. Where Families Come Together.

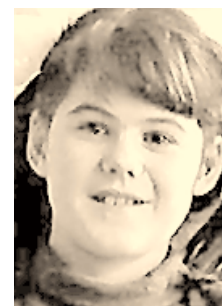
Back Forward Stop Refresh Home Favorites History Search AutoFill Larger Smaller Print Mail Preferences

Address: <http://www.adoption.com/>

Go

Live Home Page Apple Computer Apple Support Apple Store Microsoft MacTopia MSN Office for Macintosh Internet Explorer

Favorites History Search Page Holder



Les tribunaux débattent encore du sort des jumelles âgées de six mois – nées Kiara et Keyara Wecker – «vendues» deux fois par l'intermédiaire de l'Internet. Les autres photos sont celles d'enfants offerts «en vedette» par différents sites Web.

L'Internet fait monter les «enchères» de l'adoption



FRANÇOIS BERGER

Le réseau Internet est devenu incontournable dans l'étonnant monde de l'adoption d'enfants, où même de jeunes femmes enceintes peuvent «annoncer» la venue prochaine de leur progéniture aux parents adoptifs potentiels!

Il a fallu le scandale des petites jumelles américaines «vendues» deux fois par l'intermédiaire d'Internet, d'abord contre 6000 dollars US à un couple américain puis pour un montant deux fois plus élevé à un couple britannique, pour que l'on s'inquiète des dérapages possibles de ce qu'il est convenu d'appeler le «marché» de l'adoption, où le Web joue désormais un rôle central en sa qualité de «catalogue» universel d'enfants disponibles partout dans le monde. Car c'est bien de cela qu'il s'agit: les catalogues d'enfants à adopter, que l'on trouvait auparavant sous format papier, ont migré vers l'Internet, de même que les agences d'adoption, autant les organismes publics et de charité reconnus que les «marchands» aux méthodes douteuses.

Pratiquement tous les milieux qui se consacrent à l'adoption, dans les pays occidentaux, ont une présence sur le Web, avant tout pour y diffuser de l'information mais aussi, dans certains cas, pour y faire des «affaires» — tout à fait légalement d'ailleurs — en offrant des enfants à des parents adoptifs, ou l'inverse, avec photos et descriptions à l'appui.

En progression

«La rapidité de l'Internet et la possibilité d'y échanger des informations grâce au courriel en font un média incontournable», considère François Auger, porte-parole de la Fédération des parents adoptants du Québec. D'ailleurs, 95% des nouveaux

membres de cette association y arrivent maintenant en visitant son site Web. La Fédération n'annonce pas d'enfants, comme le font des centaines d'autres sites.

Ce sont les sites américains qui sont à l'avant-plan de la nouvelle industrie Internet de l'adoption. On y offre notamment des bébés d'Europe de l'Est et d'Amérique latine, dont du Guatemala, un pays pourtant «barré» des réseaux internationaux d'adoption, l'été dernier, par un rapport de l'ONU y dénonçant le trafic des jeunes enfants. Les États-Unis n'ont pas ratifié la Convention de La Haye de 1993 qui protège les droits de l'enfant, et bien que la «vente» d'enfants y soit interdite, on peut y percevoir des honoraires professionnels.

Le «marché» est en pleine progression, selon une étude menée l'an dernier par la firme Marketdata, de Tampa, qui a évalué à 1,4 milliard de dollars US (plus de 2 milliards CAN) le chiffre d'affaires annuel des services d'adoption aux États-Unis. Ce marché, qui va augmenter de 11,5% par an d'ici à 2004, selon l'étude, doit sa vigueur surtout au développement de l'adoption internationale, où le coût d'une adoption peut varier de 15 000 à 30 000 dollars US.

Les parents américains reçoivent la moitié des quelque 33 000 enfants adoptés à l'étranger chaque année dans le monde (le Québec en reçoit entre 700 et 900, le plus grand nombre de toutes les provinces canadiennes). La prédominance des Américains va de pair avec le fait qu'ils comptent aussi le plus grand nombre d'internautes au monde (plus de 145 millions) et que les parents adoptifs y sont parmi les plus «branchés» sur le Web.

Il n'existe pas encore de chiffres sur le nombre d'enfants adoptés via l'Internet, mais le site Web About.com, qui réalise entre autres des sondages «en ligne», a trouvé cette semaine qu'un internaute sur cinq est d'accord avec cette pratique. Il est à noter que le fait de «choisir» un enfant sur l'Internet ne dispense pas les parents adoptifs de devoir voyager dans le pays de résidence de l'enfant pour aller l'y chercher,

ni de l'obligation de subir dans leur propre pays une évaluation psychosociale (appelée «homestudy» chez les Américains), en fonction des lois locales régissant l'adoption.

Une brèche pour le commerce d'enfants

L'Internet est sans contredit utile pour dénicher des parents adoptifs et pour trouver un foyer à des enfants handicapés, considère le pédiatre Jean-François Chicoine, de l'hôpital montréalais Sainte-Justine, mais cela «ouvre une brèche au commerce des enfants», ajoute-t-il.

Pour lui, qui a vu depuis douze ans quelque 5000 enfants adoptés à l'étranger, ce commerce facilité par l'Internet, notamment grâce à la diffusion de catalogues d'enfants, devrait être «bloqué», un peu à la manière dont la justice française a interdit récemment la vente d'objets nazis sur le portail de Yahoo.

Un des effets pervers de l'Internet est qu'il favorise la surenchère. «Les parents adoptifs font du magasinage et se trouvent dans un état émotionnel tel qu'ils sont disposés à payer plus cher quand ils ont trouvé un enfant qui leur plaît», explique François Auger de la Fédération des parents adoptants. Pour chaque nouveau-né en bonne santé offert en adoption, ce qui représente le premier choix des parents potentiels, il y a de 30 à 40 couples demandeurs, signale de son côté Allan Hazlett, président d'une association d'avocats américains spécialisés dans l'adoption.

L'Association du barreau américain a également constaté une hausse de l'offre d'enfants sur l'Internet et admet que cela peut «prendre des allures de ventes aux enchères».

Tous les sites Web n'offrent pas que des bébés en pleine forme. Plusieurs, surtout les sites d'organismes publics, présentent des enfants souvent difficiles et plus âgés et des pouspons souffrant de divers handicaps physiques ou mentaux. Les «preneurs» sont moins nombreux dans ces cas et l'Internet devient alors un outil précieux.

Des couples canadiens, dont certains ont

accepté de dévoiler leur identité à Toronto, ont adopté de jeunes enfants en passant par l'Internet, mais aucun parent québécois n'a encore été identifié.

Au Québec, la mainmise du Secrétariat à l'adoption internationale rend difficile cette pratique. L'organisme décourage en effet les adoptions dites «privées», celles faites sans l'intermédiaire d'une agence officiellement agréée. Au cours des dix dernières années, une adoption internationale sur cinq, soit quelque 1600, a été faite en privé, par des gens «non apparentés» (c'est-à-dire par des adoptants n'ayant pas de lien de parenté avec l'enfant). En 1999, la proportion n'était plus que d'une adoption sur vingt.

Peut-être cette politique de restriction des adoptions privées a-t-elle «immunisé» les Québécois contre les risques d'adoptions douteuses, dit Gilles Breton, responsable du site Web québécois quebecadoption.net, qui répertorie les organismes du milieu et donne de l'information sur les lois et les pratiques régissant l'adoption ainsi que sur les pays où l'on peut trouver des enfants offerts par des orphelinats.

Mais il suffirait qu'un parent adoptif présente au Secrétariat une demande pour un enfant déniché par l'intermédiaire de l'Internet, pour que l'on puisse «tester» la politique du Secrétariat...

QUÉBEC

<http://www.quebecadoption.net>

CANADA

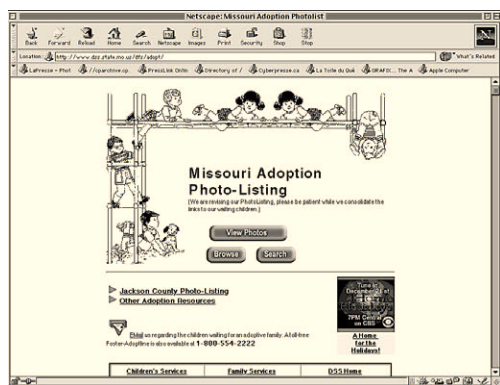
Conseil d'adoption du Canada
<http://www.adoption.ca>

ÉTATS-UNIS

National Adoption Information
Clearinghouse
<http://www.calib.com/naic/index.htm>
National Adoption Center
<http://www.adopt.org>

GÉNÉRAL

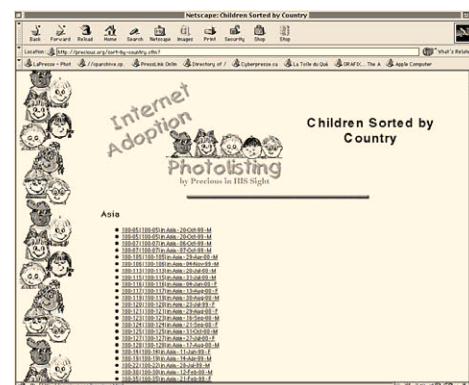
<http://adoption.about.com>



L'ÉTAT MARCHAND D'ENFANTS
Les services sociaux de certains États américains, comme ici au Missouri, offrent eux aussi directement sur le Web des enfants pour adoption. Il s'agit surtout d'enfants relativement âgés ou présentant des déficiences physiques ou mentales.



ADOPTÉS AVANT... LA NAISSANCE
Le site adoption.com sollicite les jeunes femmes enceintes qui ont l'intention de donner leur enfant en adoption. «Venez raconter votre histoire à la télé», dit l'annonce.

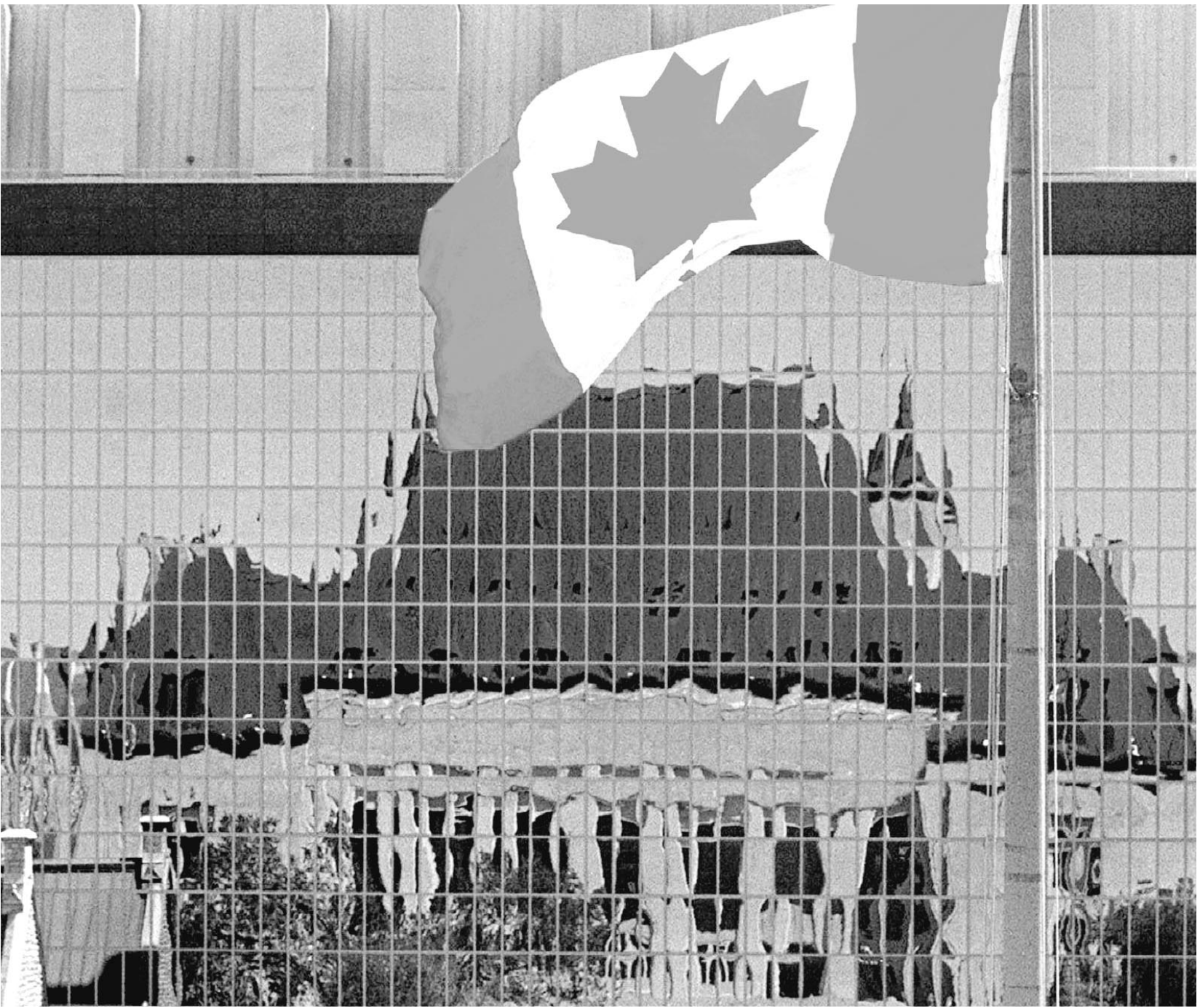


SÉLECTION «NATURELLE»
Des sites permettent aux parents adoptifs de «prospector» en fonction de leurs propres critères, selon le pays d'origine de l'enfant voulu, sa date de naissance, la couleur de sa peau, son sexe, etc. On peut même spécifier le nombre d'enfants voulus.



FICHE TECHNIQUE
Une description détaillée de bébé est présentée dans sa fiche «technique». Habituellement, cette fiche donne aussi le nom, l'adresse électronique, l'adresse et le numéro de téléphone d'un «contact» à joindre dans le pays d'origine de l'enfant offert.

Internet zone



Photos PC

Les juges de la Cour suprême ont tranché hier le débat sur la pornographie juvénile : protection des enfants et droit à la création artistique. Reste maintenant à John Robin Sharpe de subir son procès. C'est là qu'on connaîtra la nature de ses écrits.

La protection des enfants avant tout

Jugement de la Cour suprême sur la pornographie juvénile



GILLES TOUPIN

OTTAWA – La bataille entre le principe de la liberté d'expression et l'interdiction de la possession de pornographie juvénile a fait un vainqueur hier. La Cour suprême a résolument choisi la protection des enfants.

Elle a confirmé la constitutionnalité de la Loi sur la pornographie infantile, donc le caractère illégal de la possession de ce matériel (lié à l'exploitation sexuelle des enfants), tout en y apportant deux exceptions : les écrits et les enregistrements personnels d'activités sexuelles non illégales en autant qu'ils soient conservés seulement pour des usages strictement personnels.

La voix du procureur de la Couronne, Cheryl Tobias, a été entendue. Ce dernier avait exhorté solennellement les juges de la Cour suprême, le 18 janvier 2000, à « ne pas sacrifier le bien-être des enfants sur l'autel de la Charte » des droits et libertés.

Par contre, la voix de l'Association des policiers canadiens n'a pas, elle, été entendue en totalité par le plus haut tribunal du pays. Les policiers souhaitaient ardemment que la Cour retienne la partie de la loi qui criminalise la possession d'oeuvres d'imagination

qui, disaient-ils, « sont profondément troublantes et souvent sadiques, barbares, violentes, dégradantes et causent du mal ».

Mais la Cour suprême a jugé que la loi de 1993 était trop vague de sorte qu'elle donnait trop de pouvoirs aux policiers. Ces derniers pouvaient arrêter des gens pour des raisons aussi anodines que la tenue d'un journal personnel ou d'un cahier de croquis ou encore pour la création d'oeuvres d'art, ce qui en soi ne constituait pas une menace au bien-être des enfants.

John Robin Sharpe, l'accusé dans cette histoire et qui fut à deux reprises acquitté par des tribunaux de la Colombie-Britannique, a fait valoir devant la Cour suprême que ses écrits personnels — même s'ils mettent en présence des adolescents engagés dans des activités sexuelles — reposent sur le droit fondamental de tout individu à la création artistique. Les interdire, c'est s'adonner au « contrôle de la pensée », c'est donc violer la Charte canadienne des droits et libertés.

Il est vrai que les gouvernements conservateurs et libéraux qui se sont succédé à Ottawa depuis l'avènement de la Charte en 1981 ont toujours défendu la suprématie de cette dernière. Cependant, cette fois, Ottawa et ses alliés dans l'affaire Sharpe ont appuyé leur argumentation sur l'article un de la Charte qui affirme que les droits et libertés peuvent, dans certains cas, être restreints par une règle de droit « dans des limites qui soient raisonnables ».

La Cour suprême a tenté en quelque sorte de trouver un équilibre raisonnable entre cette liberté d'expression et la crainte qu'un préjudice ne soit causé à des enfants. De là les deux exceptions contenues dans le jugement d'hier.

Donc, oui à la liberté d'expression, dit le tribunal, mais à l'intérieur de règles précises. Dans quel cas, par exemple, un livre ou un récit personnel serait considéré comme pornographie juvénile ? « Pour ce qui est des écrits, répond la juge en chef Beverley McLachlin dans son jugement, ou des représentations qui préconisent ou conseillent une activité sexuelle avec une personne de moins de 18 ans, qui constituerait une infraction au Code criminel, l'exigence voulant que le matériel « préconise » ou « conseille » signifie que, pris objectivement, ce matériel doit être considéré comme encourageant activement la perpétration des infractions en cause avec des enfants. »

Est-ce que le roman *Lolita* de Nabokov fait partie de ces oeuvres qui « préconisent » ou « conseillent » des actes illégaux ? Celui qui serait en sa possession devrait-il être condamné pour avoir violé la loi sur la pornographie juvénile ? Non, dit la Cour suprême. Ce roman fait partie des oeuvres qui sont vouées à la description et à l'exploration de différents aspects de la vie qui, de manière incidente, font état d'actes illégaux accomplis avec des enfants. Il n'est donc pas visé par la Loi canadienne sur la pornographie infantile. « Même si *Lolita* de Nabokov, *Decameronde* Boccace et *Le Banquet* de Platon représentent ou analysent des activités sexuelles avec des enfants, écrit la juge en chef, on ne saurait dire, objectivement, que ces oeuvres préconisent ou conseillent un tel comportement au sens de l'encourager activement. »

Voilà pour la première exception que fait désormais appliquer la Cour suprême, celle concernant le « matériel expressif créé par l'intéressé », c'est-à-dire les écrits ou repré-

sentations créés par l'accusé seul et conservés par ce dernier exclusivement pour son usage personnel.

La deuxième exception qui respecte la Charte concerne la possession d'enregistrements privés d'une activité sexuelle légale. La cour parle de « tout enregistrement visuel créé par l'accusé ou dans lequel ce dernier figure, qui ne représente aucune activité sexuelle illégale et qui est conservé par l'accusé exclusivement pour son usage personnel ».

Cette exception irait jusqu'à protéger deux adolescents de 17 ans, par exemple, qui auraient enregistré leurs ébats amoureux, à la condition que l'enregistrement soit strictement conservé en privé et destiné au seul usage personnel du couple. L'exception protège les deux adolescents en autant que l'activité sexuelle enregistrée ne soit pas illégale, ce qui est le cas dans notre exemple où toutes les parties ont consenti.

Maintenant reste à savoir si les deux exceptions de la cour permettront à John Robin Sharpe de se tirer d'affaire. Seul son procès nous le dira, car on ne connaît pas encore très bien la nature précise de ses écrits.

En attendant, il ne faut peut-être pas oublier que si l'homme de Vancouver a pu porter devant le plus haut tribunal du pays sa cause, c'est qu'il y avait assurément des failles dans la loi de 1993. Non seulement c'est toute la question de la liberté d'expression et du bien-être des enfants qui était en cause dans ce procès, mais c'est aussi la qualité d'une loi, adoptée peut-être un peu trop vite à l'époque à la veille du déclenchement des élections de 1993. C'est le Parlement du Canada aussi qui était jugé hier.

Un discours du Trône sans surprise

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Jean Chrétien n'a rien d'un dandy à la Pierre Trudeau. Il est certes impeccablement vêtu, portant en général des complets sombres assortis de chemises blanches et d'un jeu de cravates superbes que ceux qui le côtoient tous les jours connaissent par coeur. Mais il n'a aucune propension à épater la galerie avec de nouvelles parures vestimentaires spectaculaires.

Le discours du Trône que lira mardi prochain dans la chambre du Sénat la gouverneure générale, Mme Adrienne Clarkson, sera un peu à l'image de la garde-robe du premier ministre. On y retrouvera les mêmes habits que lors du précédent Parlement, avec peut-être une ou deux cravates neuves. Mais rien de plus.

« Vous serez surpris si vous n'avez pas lu mon programme, a déclaré cette semaine le premier ministre. Et si vous avez lu mon programme, vous ne serez pas surpris. »

Son programme ? C'est le livre rouge tome III intitulé *Un meilleur avenir pour tous*. Lancé en pleine campagne électorale et calqué sur le minibudget du 18 octobre 2000 — dont les grandes lignes avaient été dévoilées lors du budget de février 2000 —, ce catéchisme libéral rappelle principalement les engagements du gouvernement à réduire les impôts de 100 milliards sur une période de cinq ans, à accélérer le remboursement de la dette et à verser aux provinces sur cinq ans 23,4 milliards pour la santé et la petite enfance.

Pour le reste, les Canadiens entendront parler de nouvelle économie, des initiatives du gouvernement fédéral pour faire du Canada du 3^e millénaire un meneur mondial dans les technologies de l'information, de la biotechnologie et de l'industrie aérospatiale. En somme, le discours sera celui qu'a tenu le premier ministre tout au cours de la campagne électorale du mois de novembre dernier.

Pour les surprises, il faudra s'adresser ailleurs.

On repart à zéro

Il ne faut guère s'étonner dans ce contexte que Jean Chrétien n'ait pas procédé à un remaniement ministériel dès après les élections du 27 novembre. Pour des raisons d'efficacité, il aura voulu conserver intacte sa vieille garde ministérielle afin que le programme législatif non complété de la dernière session soit remis dans le collimateur de la Chambre des communes et mené à bon port. Une vingtaine de projets de loi ministériels sont morts au feuillet lors de la dissolution du Parlement, dont au moins une dizaine en attente de la seconde lecture. Et non les moindres !

Prenez seulement la réforme de la Loi sur l'assurance-emploi qui a valu aux libéraux des gains importants dans les Maritimes le 27 novembre ; le premier ministre a fait de la réintroduction de cette réforme, qui vise principalement à éliminer les pénalités pour les utilisateurs fréquents du régime, l'une de ses priorités.

Il devra cependant, comme pour tous les projets de loi morts qu'il veut conserver, reprendre à zéro le processus législatif, comme l'exigent les procédures et les usages de la Chambre des communes. Dans ce contexte, on reverra certes le dépôt de la loi de Paul Martin sur le système bancaire canadien et celles de la ministre Caplan sur l'immigration et la citoyenneté.

Mais c'est véritablement du côté de la justice que le discours du Trône remettra en plan les projets du précédent gouvernement. La ministre de la Justice, Anne McLellan, a déjà confirmé qu'elle préparait pour très bientôt un projet de loi omnibus qui regrouperait quelques projets de loi majeurs de l'ancien cabinet, question d'éviter de soumettre séparément aux longueurs du processus parlementaire l'adoption de ces nouvelles mesures.

C'est lors du dépôt, dans la semaine du 5 février, de ce projet de loi omnibus que les Canadiens connaîtront enfin les détails des changements que le gouvernement apportera à la loi antigang de 1997. On y trouvera également une macédoine de nouvelles dispositions pénales concernant la cruauté envers les animaux, le harcèlement des personnes et les crimes commis lors de l'invasion d'un domicile, sans compter des mesures pour venir en aide aux victimes d'erreurs judiciaires et pour accroître la protection des policiers. La ministre de la Justice a aussi inclus dans cette loi les modifications qu'elle souhaite apporter à la loi pour réprimer la conduite en état d'ébriété.

Quant au projet de loi controversé sur les jeunes contrevenants, Ottawa a bel et bien l'intention de le déposer à nouveau et séparément, ce qui ne manquera pas de soulever l'ire du Bloc québécois, du gouvernement du Québec, du Barreau du Québec et d'un nombre important d'intervenants québécois soucieux de préserver dans la province un système pénal pour les jeunes dont l'efficacité et le caractère avant-gardiste ont fait leurs preuves depuis longtemps.

Côté environnement, le ministre Anderson reviendra à la charge pour que sa loi sur les espèces menacées soit enfin adoptée. À ce chapitre, depuis 1993, le gouvernement Chrétien en est à sa troisième tentative. L'on s'attend également qu'Ottawa agisse, comme il a été promis dans le livre rouge III, pour resserrer les exigences dans le domaine des émissions de gaz des véhicules et dans la teneur en soufre de l'essence diesel.

Si surprises il y a dans le discours de mardi prochain, elles toucheront vraisemblablement les autochtones ainsi que le domaine de la biotechnologie. Profondément touché lors de la campagne électorale par le drame des Inuits de Davis Inlet, le premier ministre Chrétien a promis qu'il ferait tout

pour mettre un terme à la misère de ces populations. En ce qui concerne les nouvelles techniques en biologie, le gouvernement canadien semble être sur le point de corriger une lacune de taille, celle de l'absence au pays de politique sur le clonage humain. Le ministre de la Santé Allan Rock serait en train de préparer une loi qui régira ce vaste champ d'activités et qui interdira le clonage humain.

Est-ce tout ? Peut-être pas. On se souvient que les nouveaux projets dans le minibudget représentaient seulement six milliards de nouvelles dépenses en quatre ans, le gros des surplus ayant déjà été réservé aux baisses d'impôt. Ces nouvelles dépenses — si l'on se fie aux promesses du gouvernement — iront à la création de trois nouveaux programmes. Les libéraux ont en effet promis dans le livre rouge III de créer un régime enregistré d'apprentissage personnel (REAP) qui coûterait 12,5 milliards sur quatre ans. Ce programme permettrait aux contribuables de mettre de côté jusqu'à 8000 \$ par année (déductibles d'impôt) pour payer des cours en institution publique ou privée. L'État viendrait ajouter à ce montant, selon les revenus des participants, une aide supplémentaire qui pourrait aller jusqu'à un maximum de 2000 \$. Ce programme toucherait un million de Canadiens.

Le livre rouge parle également de la création d'un programme de construction de logements sociaux dotés d'un budget de 600 millions sur quatre ans. De plus, les libéraux fédéraux ont promis d'injecter 420 millions sur quatre ans dans une stratégie antidrogue nationale dont on apprendra peut-être mardi en quoi elle consiste dans ses grandes lignes.

Si l'on compare le coût de ces nouveaux projets aux baisses d'impôt annoncées, on peut affirmer qu'ils sont à l'ensemble des dépenses de l'État ce que trois nouvelles cravates sont à la garde-robe du premier ministre.

La médecine est en ébullition. La lutte au cancer fait des bonds de géant, la génétique promet mer et monde, les chirurgiens s'aventurent de plus en plus loin et la guerre au vieillissement est déclarée. Pour donner un avant-goût des cabinets médicaux de l'avenir, *La Presse* fait un tour d'horizon des promesses les plus spectaculaires de la médecine de demain. Aujourd'hui, le cancer. Les chercheurs sont sur le point de pouvoir ajouter un Mario Lemieux à l'attaque à cinq du corps humain contre cette terrible maladie.

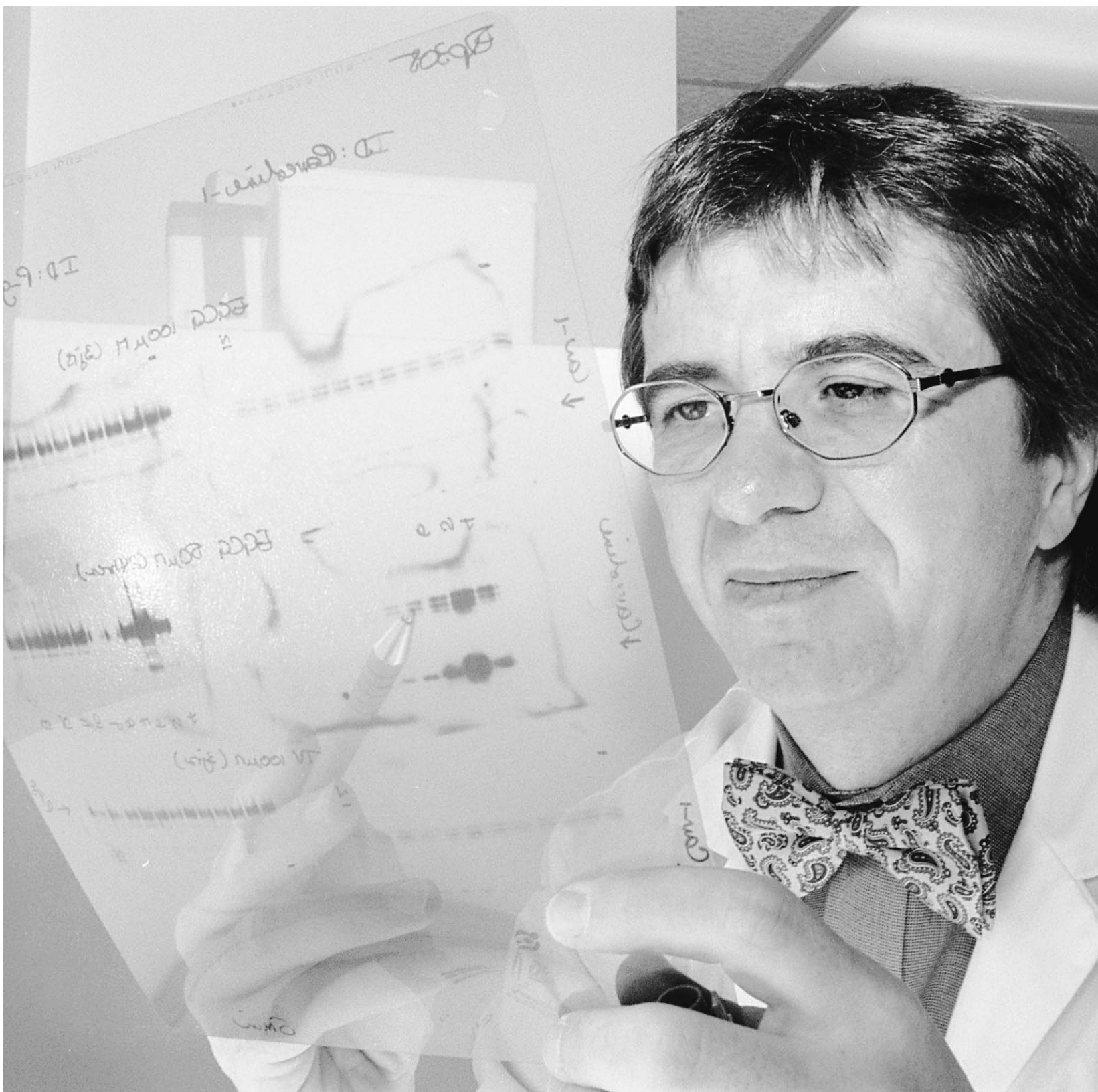


Photo ALAIN ROBERGE, La Presse®

Le Dr Richard Béliveau examine un relevé de protéines humaines. La protéomique veut rendre plus précis le diagnostic et le pronostic d'une maladie, et la prévision des effets secondaires d'une chimiothérapie.

Le cancer en pièces détachées



MATHIEU PERREULT

LA MÉDECINE EN ÉBULLITION

SAM | 1 > Des vaccins anticancer

DIM | 2 > Génétique et pharmacologie

LUN | 3 > La chirurgie fœtale

Deux ans à vomir, de rétention d'eau qui gonfle la figure, d'irritabilité, le tout bien sûr sans cheveux : une chimiothérapie n'est à souhaiter à personne. La lutte contre le cancer changera tôt ou tard du tout au tout. Moins d'effets secondaires, moins de visites à l'hôpital, peut-être même pas du tout. Les vaccins promettent de limiter la chimiothérapie lourde, et donc ses nausées, à quelques mois. Affamer les tumeurs limitera encore plus pilules et injections intraveineuses.

Le système immunitaire humain est l'arme la plus puissante de l'homme contre les virus et les bactéries. Il est possible de le tourner vers le cancer, en identifiant des protéines qui se retrouvent uniquement dans les cellules cancéreuses. Ensuite, il faudra entraîner le système immunitaire à reconnaître comme étrangères ces protéines.

« La médecine se concentre de plus en plus sur les zones des tumeurs qui déterminent ce que chacune a d'unique », explique le Dr Phil Gold, directeur de la recherche à l'Hôpital général de Montréal. « Depuis 30 ans, nous avons réussi à identifier une grande variété de tumeurs. Il faut maintenant s'occuper des molécules spécifiques à ces différentes classes. »

Le Dr Gold a assisté à plusieurs annonces de l'imminence de la victoire sur le cancer depuis 30 ans. « Il faut faire très attention pour ne pas créer de faux espoirs chez les patients. Je pense que cette fois-ci, nous sommes vraiment proches. Notre biologie est meilleure, plus spécifique. Nous commençons à comprendre comment le cancer croît, ce qui le différencie des tissus normaux. Je suis persuadé que je verrai des vaccins anticancer durant ma vie », prédit le sexagénaire.

« Plus on avance, plus on comprend la diversité du cancer », renchérit l'endocrinologue Jacques Simard, de l'Université Laval, dont l'équipe a découvert deux gènes de susceptibilité au cancer du sein. « On sait que pour la même hormone, il y a quatre, cinq, six, sept types de récepteurs. »



Photo ROBERT NADON, La Presse

Le Dr Rafick-Pierre Sékaly, de l'IRCM, dirigera le CANVAC, nom officiel du réseau canadien d'immunothérapie.

Le portrait n'est pas complet, mais déjà des nouvelles pistes s'ouvrent. « Avant les années quatre-vingt, pratiquement tous les médicaments étaient découverts par chance », dit le Dr Bob Phillips, oncologue à l'hôpital Princess Margaret de Toronto et directeur de l'Institut national du cancer. « Maintenant, on vise un facteur spécifique neuf fois sur 10. »

Le diagnostic sera le premier grand gagnant. « On aura certainement d'ici 20 ans un test sanguin unique qui détectera tous les cancers à partir de niveaux anormaux de protéines, affirme le Dr Phillips, qui se spécialise dans le rétinoblastome, une tumeur des yeux. Pour le moment, nous n'avons pas isolé les structures de protéines qui accompagnent seulement les cancers, et non d'autres maladies. »

Immunothérapie

À court terme, d'ici 10 ans, la médecine va contourner le problème avec des vaccins élaborés à partir des éclaircissements du système immunitaire, les cellules dendritiques, croit le Dr Gold. Les cellules dendritiques sont chargées de présenter les intrus au système immunitaire pour que la chasse à l'ennemi commence. Extraire ces cellules du patient,

leur montrer la tumeur, puis les réimplanter augmenterait leur efficacité. Sans qu'il soit nécessaire de décortiquer la tumeur. « À l'Hôpital général, nous sommes prêts à commencer les essais cliniques », précise l'oncologue.

L'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM) est le vaisseau amiral canadien de l'immunothérapie anticancer. « On veut rééduquer le système immunitaire », explique le Dr Rafick-Pierre Sékaly, de l'IRCM, qui dirigera le CANVAC, nom officiel du réseau canadien d'immunothérapie.

Pour le moment, seuls des souris cancéreuses et des chats leucémiques ont été guéris par l'immunothérapie. « On devrait arriver à des essais cliniques d'ici un an, dit le Dr Sékaly. Si on se donne 10 ans de recherche, de meilleure compréhension du système immunitaire, ça réussira. »

L'angiogénèse promet aussi de réduire les doses de chimio et leurs effets secondaires. Des chimiothérapies allégées, aux doses moins fortes, mais plus fréquentes, peuvent ravager les vaisseaux sanguins des tumeurs, ont montré deux études, l'une réalisée à Boston, l'autre à Toronto, le printemps dernier. Les cellules des vaisseaux ont beaucoup moins de résistance aux toxiques chimiques que les cellules mutantes des tumeurs. Des essais cliniques sur les humains ont commencé.

« Ça va donner une deuxième vie à des médicaments standard, croit le Dr Richard Béliveau, de l'hôpital Sainte-Justine, qui travaille aussi sur l'angiogénèse. Et les médicaments qui visent de façon spécifique l'angiogénèse seront encore moins toxiques sur les cellules normales que la chimiothérapie. »

Une PME de Québec, Aeterna, vient d'entamer deux essais cliniques pour le néovastat, qui affame les tumeurs en les empêchant de tisser un réseau de vaisseaux sanguins autour d'elles. D'ici deux ans et demi, Aeterna espère lancer son médicament antiangiogénique.

La prévention restera de la partie. « Pour le cancer, la prévention est beaucoup plus importante à court terme que la génomique, affirme le Dr Phillips. Durant la prochaine décennie, on devrait réduire de 60 à 70 % le nombre de certains cancers si on modifie la diète, et jusqu'à 85 % dans le cas du cancer du poumon, avec la diminution du tabagisme. La chimioprévention, comme l'hormonothérapie contre le cancer du sein, sera aussi plus répandue. Même si on trouve des vaccins contre le cancer, ça ne permettra pas aux gens de fumer et de manger n'importe quoi. Ce sera un vaccin thérapeutique, non préventif. »

La santé décortiquée

La chimiothérapie ne fonctionne pas : le cancer est toujours aussi virulent. L'oncologue essaie un autre cocktail de médicaments. Toujours aucun progrès. Il varie l'horaire de la prise des pilules. Le cancer recule enfin. Le patient est sauvé. Mais un an de chimiothérapie lui a fait perdre du poids et tous ses cheveux. Il ne travaille plus depuis six mois et en a encore pour trois mois.

Passons de l'autre côté du miroir, derrière le bureau du médecin. Chaque fois qu'un patient subit une biopsie pour identifier une tumeur ou un kyste, les oncologues du département se réunissent pour évaluer les analyses. Devant les fiches de radiologie et de laboratoire, ils soupèsent la taille, la vascularisation, la stratification. À la fin de la réunion, le verdict tombe : tumeur de grade 4, trois à six mois de survie potentielle, chimiothérapie selon le protocole établi.

« Nous faisons un pari éclairé », explique le biochimiste Richard Béliveau, de l'hôpital Sainte-Justine.

La protéomique s'attaque à cette imprécision de l'oncologie. Si cette nouvelle spécialité médicale tient ses promesses, la semaine suivant le diagnostic, le médecin aura en main le lieu du cancer, son agressivité, le médicament à administrer et ses effets secondaires probables. Pas une douzaine d'effets secondaires de l'irritabilité à la cécité, mais trois ou quatre, tous d'une gravité comparable. Et surtout, le pronostic sera le bon. Six mois de sursis sera presque toujours six mois. Pas cinq ou dix ans.

La protéomique, l'étude des protéines et enzymes produites par les gènes, raffine les diagnostics : on saura avec précision quelle proportion de chaque protéine un corps en santé doit produire. Le grand projet médical de la fin du XX^e siècle a été la cartographie des gènes, celui du XXI^e sera celle des protéines, affirme M. Béliveau, qui enseigne à l'UQAM.

« Entre le séquençage du génome et la protéomique, il y a la même différence qu'entre deux maisons identiques, explique M. Béliveau. Par exemple, moi j'habite dans l'île des Soeurs. Il y a plein de maisons pareilles. Mais chacune est décorée différemment : styles mexicain, français, japonais, le ménage fait ou non. »

L'expression du génome est modulée par l'environnement. Deux jumeaux ne réagissent pas de la même manière à la même maladie. « À partir d'un ovule, il se crée 60 000 milliards de cellules dans le corps d'un adulte, dit M. Béliveau. Toutes ces cellules ont le même génome. Mais chacune fait quelque chose de différent. Dans chaque cellule, seulement certains gènes sont exprimés, de 10 % à 50 % dans un tissu donné. »

La protéomique va remplir le fossé entre la découverte des gènes et le développement de nouveaux médicaments. À tout le moins, ainsi va l'adage favori des experts en protéomique. « Quatre-vingt-dix pour cent de la pharmacologie est basée sur les enzymes, précise M. Béliveau. D'ici 10 ans, on va voir des applications de la protéomique dans le développement des médicaments. »

Les enzymes se fixent à des cellules. Les médicaments imitent les enzymes. Ils inhibent ou activent l'ouverture des serrures cellulaires. Les diagnostics vont aussi bénéficier de la protéomique, selon le Dr Joshua LaBaer, directeur de l'Institut de protéomique à l'école de médecine de Harvard. « Des puces à protéines testent déjà la gravité d'une maladie d'après le niveau de certaines protéines », dit-il, en entrevue depuis Boston.

Le Graal de la protéomique est la mise au point finale des protéines dans les cellules. Quand la protéine est exprimée par le gène dans une portion de la cellule appelée ribosome, elle est nue comme un ver. Elle est alors habillée au fil de « modifications post-transductionnelles » impossibles à prédire à partir du génome.

« Prenez deux perceuses identiques : elles sortent de l'usine, dit M. Béliveau. La première est réglée à 10 000 tours/minute, la seconde à 30 000. Il faut connaître ce réglage (l'équivalent des modifications post-transductionnelles) pour savoir que la première sera plus performante pour percer du béton. Une protéine qui sort du ribosome, c'est comme un Mario Lemieux tout nu contre les Flyers. Il va se faire planter si on ne lui donne pas de l'équipement, des patins, un bâton de hockey. »

La protéomique veut connaître exactement les niveaux de protéines correspondant à la maladie et à la bonne santé. Les médecins sauront alors s'ils doivent ajouter un ailier droit ou gauche à l'attaque à cinq contre le cancer.

**DEMAIN :
la génétique**



Photo Reuters

Il y a une semaine aujourd'hui, George W. Bush devenait officiellement président des États-Unis. Une semaine sans faute faite de rencontres et de conversations téléphoniques avec des premiers ministres et des chefs d'État du monde.

Une première semaine sans faute pour George W. Bush



RICHARD HÉTU
collaboration spéciale

NEW YORK – Sept jours au pouvoir ne font pas une présidence, mais George W. Bush doit être plutôt fier de sa première semaine à la Maison-Blanche. Bill Clinton, à ses propres débuts, ne s'en était pas aussi bien tiré.

En débarquant à Washington, il y a huit ans, Clinton avait été happé par la controverse entourant sa promesse de permettre aux gays de servir ouvertement dans l'armée. Devant l'opposition des militaires et des républicains, il avait dû consacrer ses premiers jours de pouvoir à négocier un compromis humiliant avec ses adversaires. Les médias avaient fait leurs choux gras de l'affaire, soulignant à grands traits le caractère chaotique de la nouvelle administration. La controverse avait très peu à voir avec la campagne électorale de Clinton, axée sur les besoins économiques de la classe moyenne.

Bush voulait éviter pareil dérapage. Et, à sa première semaine comme président, il aura forcé Washington à se pencher sérieusement sur deux de ses plus grandes priorités, la réforme de l'éducation et la réduction des impôts. Sur les deux questions, il s'est gagné des alliés importants. Des démocrates ont endossé plusieurs de ses propositions en matière d'éducation. Et le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, s'est montré favorable à une réduction substantielle des impôts afin de prévenir une récession.

« Si la faiblesse économique actuelle devait être plus importante qu'elle semble devoir l'être, une baisse d'impôts pourrait faire un bien notable », a dit Greenspan, jeudi.

Un pas à droite

Bien sûr, la première semaine de Bush à la Maison-Blanche ne s'est pas déroulée sans heurts. Lundi, le nouveau président a fait des vagues en annonçant la suspension des subventions gouvernementales aux organisations internationales qui offrent l'avortement. Ce faisant, Bush rétablissait une pratique instaurée par Ronald Reagan en 1984 et abolie par Clinton en 1993.

« Le président n'est pas favorable à ce que l'argent du contribuable serve à payer des avortements », a déclaré le nouveau porte-parole de la Maison-Blanche, Ari Fleischer.

La décision de Bush est survenue le jour du 28^e anniversaire de l'arrêt Roe contre Wade de la Cour suprême, qui légalisait l'avortement aux États-Unis. Elle a réjoui les groupes « pro-vie » et suscité une amère déception chez les « pro-choix », non seulement aux États-Unis, mais également à l'étranger.

« Pourquoi est-il si facile, par une simple décision, de revenir 20 ans en arrière dans le domaine de l'égalité ? » a déclaré la commissaire européenne à l'Emploi et aux Affaires sociales, Anna Diamantopoulou, lors d'une conférence des Quinze en Suède.

Officiellement, Bush n'a pas l'intention de faire casser l'arrêt Roe contre Wade, et ce, malgré son opposition personnelle à l'avortement. Par sa décision de lundi, ce-

pendant, il a donné des gages à la droite religieuse, comme il l'avait fait en nommant l'ex-sénateur John Ashcroft au poste de procureur général.

Un pas à gauche

Mais la question de l'avortement n'a pas éclipsé celle de l'éducation, où Bush a changé de façon radicale la position du Parti républicain.

Mardi, comme prévu, le président a envoyé au Congrès un projet de réforme scolaire dans lequel il propose d'augmenter le budget de l'éducation de 50 milliards sur 10 ans. Ambitieux, son programme contraste avec les efforts des républicains, sous Reagan et Newt Gingrich, pour réduire ou éliminer le rôle du gouvernement fédéral en matière d'éducation.

« Je veux que tous les enfants puissent être éduqués, a dit Bush devant des responsables républicains et démocrates du Congrès. Nous devons affronter le scandale de l'analphabétisme aux États-Unis, illustré en particulier dans les écoles des zones de pauvreté, où 70 % des enfants de 9 ans sont incapables de lire. »

Le plan proposé par Bush comprend trois grands chapitres : la mise en place d'examen de lecture et de mathématiques standardisés au niveau des

États, la responsabilisation des écoles et l'aide accrue à ces dernières pour s'adapter à la réforme. Selon Bush, aucun enfant ne devra être laissé dans une école déficiente : si c'est le cas, les parents devront pouvoir choisir d'autres options.

L'aspect le plus controversé du projet de réforme est la création de chèques-éducation (*school vouchers*) qui pourraient être utilisés par les

parents pour retirer leurs enfants d'établissements publics déficients et les inscrire dans des écoles privées ou religieuses.

Le charmeur en chef

Plusieurs élus démocrates sont farouchement opposés à cette idée. Mais ils ont également indiqué de façon claire qu'un large consensus pourrait se dégager au Congrès sur le plan Bush.

Le nouveau président aura besoin des démocrates du Congrès pour faire adopter ses propositions législatives en matière d'éducation et de fiscalité, entre autres. Aussi, au cours de la semaine, il a reçu plusieurs d'entre eux à la Maison-Blanche, tentant de les charmer avec son humour et son style décontracté.

Certains démocrates ont été séduits.

« À mesure qu'ils apprendront à le connaître, les gens seront agréablement surpris », a confié George Miller, un parlementaire démocrate de la Californie, au *New York Times*. « J'ai travaillé avec lui seulement sur la question de l'éducation et sur cette question je l'ai trouvé très bien informé et très engagé. Pour le reste, on verra. »

On verra aussi comment Bush se comportera avec ses rivaux potentiels au sein de son propre parti. Mercredi soir, il a rencontré le sénateur John McCain pour tenter d'aplanir leurs différends sur la réforme du financement électoral.

McCain, qui a fait peur à Bush pendant les élections primaires républicaines, se dit investi d'un « mandat » des Américains. Il veut présenter un projet de loi visant à lutter contre la « corruption du système politique ».

Sans être opposé à toute idée de réforme, le président Bush a clairement montré ses réticences au sujet de la législation proposée par McCain. La lune de miel pourrait être de courte durée.

Les grâces de Bill Clinton

Agence France-Presse

WASHINGTON — Une série de grâces présidentielles accordées en rafale par Bill Clinton, quelques heures avant son départ de la Maison-Blanche, suscitent de vives critiques aux États-Unis.

En tout, ce sont 176 personnes qui ont été graciées par Clinton, lors d'une décision de dernière minute.

« Les derniers pardons de Bill Clinton auront été à son image : flamboyants, complexes, scandaleux », estime Margaret Colgate Love, ancienne avocate chargée des grâces présidentielles au département de la Justice.

Au coeur de la polémique : la question de savoir si le président a usé de ce droit constitutionnel à des fins politiques ou personnelles.

« Quelle possible justification peut-on trouver à un président, dont c'est la dernière matinée à son poste, pour gracier des financiers en fuites comme Marc Rich et Pinus Green ? » s'interroge le *Washington Post*.

Inculpé en 1983 dans un projet de transaction pétrolière dans lequel les États-Unis ont été dépouillés de 50 millions de dollars, ces deux hommes s'étaient mis à l'abri de poursuites en se réfugiant en Suisse.

Outre le fait qu'ils n'ont jamais eu à rendre des comptes sur cette opération, il apparaît que l'ex-femme de Rich, Denise, est l'une des généreuses bienfaitrices du Parti démocrate à New York, et que l'avocat du financier, Jack Quinn, a aussi été celui de Clinton.

« M. Clinton doit fournir une explication satisfaisante pour une action a priori indéfendable », poursuit le *Post*.

Denise Rich a catégoriquement démenti, dans un communiqué, toute relation entre la grâce présidentielle accordée à son ex-mari et le million de dollars qu'elle a offert au parti de Bill Clinton depuis 1983.

Autre « pardon » controversé : celui donné à des membres d'une communauté juive orthodoxe de Brooklyn, à New York. Selon le *New York Times*, Clinton aurait pris la décision de réduire considérablement le temps de détention de quatre juifs orthodoxes qui avait créé, au début des années 80, une école talmudique fictive, se voyant du même coup allouer des millions de dollars en fonds fédéraux.

« Les quatre détenus viennent d'une communauté importante aujourd'hui pour le sénateur de l'État de New York, Hillary Clinton. Y a-t-il eu une meilleure raison justifiant cet acte de clémence ? » ironise le journal.

L'ancien président est également critiqué pour avoir gracié Susan McDougal, figure de proue de l'affaire Whitewater.

McDougal a passé 18 mois en prison après avoir refusé de répondre aux questions du procureur indépendant Kenneth Starr, alors responsable de l'enquête sur cet investissement foncier impliquant les Clinton.

« Il a même gracié son propre demi-frère, Roger Clinton. Si ce n'est pas un exemple de népotisme, je ne sais pas ce que c'est », pouvait-on lire dans un récent courrier des lecteurs sous la plume d'un habitant de Huttington, en Californie.

À cette polémique s'en ajoute une autre, plus timide, autour d'une liste de cadeaux offerts aux Clinton depuis 1992, d'une valeur globale de 190 000 \$.

Acide, une éditorialiste du *Washington Post*, Mary McGroarty, évoquait « le butin » entassé dans une camionnette donnant au départ de Clinton « des relents de fuite crapuleuse ».

D'autre part, pendant que Hillary était à Washington cette semaine, Clinton, détendu, souriant et affable, meublait sa solitude en ouvrant des cartons chez lui à Chappaqua, dans l'État de New York, et en signant des autographes dans les rues de la ville.

Pour la première fois depuis huit ans, l'ancien chef de la première puissance mondiale s'est retrouvé face à des heures et des heures de temps libre, qu'il a occupées à ranger ses affaires, flâner dans les rues puis déjeuner dans un petit restaurant. « Je m'amuse beaucoup. J'adore cet endroit et je me relaxe », a-t-il confié à des journalistes.

Crise énergétique : les États-Unis au bord du gouffre

d'après USA Today

En Californie, la crise sans précédent de l'électricité — pannes tournantes, sociétés d'utilités publiques au bord de la faillite, flambée des coûts aux consommateurs — n'augure rien de bon pour les autres régions des États-Unis.

Les facteurs qui ont créé et alimenté les malheurs des Californiens existent ailleurs : demande croissante pour l'électricité, réduction de l'écart entre la capacité de production et les besoins, hausse marquée des coûts de production énergétique.

Au milieu des années 1980, le pays bénéficiait d'un large surplus d'électricité. D'immenses centrales, à charbon et nucléaires, avaient été construites. Quand la croissance régulière que tous avaient prévue ne s'est pas réalisée, plusieurs États ont interdit aux sociétés d'utilités publiques de passer leurs coûts de construction aux consommateurs.

Nombre de sociétés, s'étant retrouvées en difficulté financière, ont hésité par la suite à entreprendre de nouvelles centrales, surtout lorsqu'elles étaient confrontées à une opposition des résidents locaux ou à des groupes d'environnementalistes.

La croissance économique des années 1990 a consommé une large part du surplus énergétique dans l'Ouest, le Nord-Est et le Midwest américains, au point où aujourd'hui, même les régions d'abondance voient apparaître le spectre de pénuries.

Confrontés à une diminution dramatique de l'écart entre la capacité de production et la demande (de 30 % dans les années 1980, à 14 % en 2001), 24 États, y compris le district de Columbia, ont décidé de déréglementer le secteur des utilités publiques.

Les autorités croyaient qu'en mettant fin au monopole traditionnel des compagnies existantes, de nouvelles centrales seraient construites, financées par des intérêts privés, augmentant l'offre d'électricité. La concurrence qui en résulterait, disait-on, ferait baisser les prix puisque les consommateurs seraient libérés de « magasins ».

Dans les régions du Nord-Est et de l'Atlantique, la mise en service de nouvelles centrales porte à croire que la déréglementation a connu certains succès. Mais en Californie, c'est le désastre. L'État oblige les sociétés d'utilités publiques à acheter leur électricité sur le marché libre, au lieu de fixer les prix dans le cadre de contrats à long terme avec leurs fournisseurs.

Au bord de la faillite

Les prix sur le marché libre ont quintuplé depuis le mois de juin, et l'État a interdit de passer cette hausse aux consommateurs avant 2001. Le résultat ? Les dettes des deux plus grandes sociétés d'utilités publiques s'élèvent à 12 milliards de dollars. Elles frisent la faillite.

Pire, dans les régions du Nord-Ouest américain, où les grands barrages fournissent 70 % de l'électricité (contrairement à 10 % pour l'ensemble du pays), la météo a refusé de collaborer. Des précipitations réduites ont obligé les sociétés hydroélectriques à réduire leur production.

À Seattle (État de Washington), où l'on se vante d'offrir l'électricité la plus propre, la plus fiable et la moins coûteuse en Amérique du Nord, la société Seattle City Light a imposé une surcharge de 10 % à ses clients le 1^{er} janvier et veut en ajouter une deuxième de 18 %. Ailleurs, de la Californie aux Carolines, les consommateurs souffrent bien plus, sans espoir de solution.

Les experts du North American Electric Reliability Council estiment que la construction des centrales projetées pourrait offrir un répit aux Américains d'ici trois à cinq ans. Entre-temps, les gens devront s'habituer aux factures astronomiques, aux pannes l'hiver et aux éclairages réduits l'été.

Aux États-Unis, environ 70 % de l'électricité provient de centrales à charbon ou de centrales nucléaires. Dire ces sources, c'est dire du même coup l'ampleur du problème. Le charbon est associé aux pluies acides et l'énergie nucléaire évoque le cauchemar de Three Mile Island.

À n'en pas douter, le charbon demeure le combustible fossile le plus polluant, mais c'est aussi le moins coûteux à produire et à utiliser — dix fois moins cher que le gaz naturel. Aux États-Unis, la moitié de l'électricité est toujours produite par des centrales à charbon. Seules deux ré-

gions, la Nouvelle-Angleterre et la Californie, échappent à son emprise.

« Les États-Unis sont l'Arabie Saoudite du charbon », affirme Vic Svec, vice-président du Peabody Group of St. Louis, la plus importante société charbonnière du monde. « Il y a plus de valeur énergétique dans le charbon sous l'État de l'Illinois qu'il y en a dans le pétrole de l'Arabie Saoudite et le Koweït réunis. »

Évidemment, le problème du charbon reste la saleté. En dépit des efforts de l'industrie, les centrales à charbon produisent plus de pollution que toute autre industrie aux États-Unis selon l'Agence américaine de protection de l'environnement. « Les gens pensent que le charbon fait partie du passé et que nous avons fait le grand nettoyage, mais c'est faux », affirme Patricia Glick, membre de la Fédération nationale de la faune et auteure d'un rapport intitulé *The Toll from Coal*.

Le nucléaire propre

Au départ, l'énergie nucléaire semblait offrir la solution idéale : une source d'électricité, moins chère, plus efficace et 100 % plus propre que le charbon. Longtemps la cible des groupes de protection de l'environnement, particulièrement dans le sillage des accidents à Three Mile Island, en 1979, et à Tchernobyl, en Ukraine, en 1986, les 103 centrales nucléaires des États-Unis fournissent pourtant 20 % de l'électricité du pays, un sommet.

Aucune centrale nucléaire n'a été construite depuis plus de 20 ans chez nos voisins du Sud, mais les installations existantes tournent à plein. « Il y a dix ans, la centrale nucléaire moyenne fonctionnait à 67 % de sa capacité », affirme Scott Peterson, porte-parole du Nuclear Energy Institute. « Aujourd'hui, la moyenne est de 86 % et plusieurs des centrales ont demandé la permission d'y aller encore plus fort. »

Concentrées dans le Sud-Est, le Midwest et la région de l'Atlantique, les centrales nucléaires resteront dans le décor énergétique pour une autre vingtaine d'années. La construction de nouvelles centrales semble fort improbable.

Le gaz naturel

Dans un tel contexte, les gens se tournent naturellement vers d'autres sources d'énergie, si ce n'est que pour réduire des factures d'électricité en voie de devenir prohibitives. Depuis le milieu des années 1980, le gaz naturel proposait une excellente solution de rechange. Plus de la moitié des résidences américaines se chauffent aujourd'hui au gaz naturel et des centrales l'utilisent pour produire de l'électricité.

Mais après avoir atteint son point le plus bas il y a deux ans, le prix du gaz naturel a augmenté à un rythme qui dépasse même celui du pétrole et des autres sources énergétiques. La compagnie Pine Hall Brick, à Winston-Salem, en Caroline du Nord, le plus important fabricant de briques de l'État, a appris en décembre que sa facture de gaz naturel passerait de 200 000 \$ à 485 000 \$.

À Petaluma, en Californie, Lou Neve, distributeur de roses coupées, a dû mettre à pied 13 de ses 22 employés quand on l'a informé que pour garder sa serre de 360 000 pieds carrés à 64 degrés Fahrenheit (18 degrés Celsius), il devrait payer 160 000 \$ en gaz naturel, contre 28 000 \$ l'an dernier !

L'explosion des prix du gaz naturel se prépare depuis des années, disent les experts. Pendant que le gouvernement américain encourageait les consommateurs à convertir leur chauffage au gaz, les règlements environnementaux interdisaient la prospection de nouvelles sources, notamment dans les montagnes Rocheuses.

Les consommateurs pris entre Charybde et Scylla ne savent plus où donner de la tête. Les prix du pétrole étant maintenant inférieurs à ceux du gaz naturel, de nombreux utilisateurs, y compris de grandes entreprises, y reviennent. Si l'offre ne peut suivre le mouvement, les résidents qui se chauffent au mazout pourraient se retrouver sans fournisseurs en février ou en mars advenant des vagues de froid.

« C'est effrayant, conclut Tom Kloza, du Oil Information Service, il reste suffisamment de marge pour hausser les prix, mais nous ne serons peut-être pas en mesure d'alimenter en mazout toutes les familles. »



Photo RÉMI LEMÉE, La Presse

Bernard Landry devient souvent plus mordant à mesure que son organisme capte la lumière des projecteurs de la télé.

Landry n'a jamais fait dans la dentelle



QUÉBEC – L'occasion était trop belle. Le pouvoir à portée de la main, la multiplication des louanges intéressées des députés dans la serre chaude de la réunion extraordinaire du caucus : la journée de Bernard Landry s'annonçait bonne.

À la porte du Château Lac-Beauport, les camions-satellites des réseaux de télé sont garants de l'importance d'un événement qu'on diffuse en direct. Bernard Landry monte aux micros. En marge des lassantes interrogations sur les intentions de Pauline Marois, trois questions faciles surgissent, autant de paliers vers l'apo théose selon Bernard.

L'absence du Québec au Sommet des Amériques, « une honte », réplique M. Landry avec une indignation bien sentie. Une déclaration de Stéphane Dion ? « Le politicien le plus détesté de l'histoire du Québec », réplique sans ciller M. Landry, qui devient souvent plus mordant à mesure que son organisme capte la lumière des projecteurs de la télé. Puis, une question innocente — locale — en apparence : la guerre des drapeaux entre Ottawa et Québec sur le financement des rénovations nécessaires à l'Aquarium et au Zoo de Québec. Ottawa exigeait que l'unifolié flotte là en échange des 18 millions demandés, mais « le Québec n'est pas à vendre, ne fera pas le trottoir pour des bouts de chiffon rouge », de répliquer, incendiaire, M. Landry.

Ce dernier s'est toujours méfié des points de presse trop longs ; au bout de plusieurs minutes, un politicien baisse la garde et la bourde arrive, expliquait-il il y a quelques années. Mais quand tout va si bien, pourquoi se priver des projecteurs ? Surtout que le nombre de ses points de presse — il est de loin le ministre qui se prête le plus volontiers à ces conférences de presse improvisées — est carrément proportionnel à son assurance ; il y a de l'Achille Talon dans le futur premier ministre.

Venue d'un titulaire des Finances, la déclaration sur les « chiffons rouges » aurait fait des vagues, sans plus. Émanant du futur premier ministre du Québec, elle a eu l'effet d'une tornade au Canada anglais. Il n'exprimait probablement pas ses sentiments profonds — il s'était dit en septembre prêt à supporter bien des unifoliés en retour d'une subvention à Mosel Vitelic : M. Landry voulait faire un de ses effets de toge, un de ces coups de gueule qui assurent une place aux journaux télévisés.

Dans les heures qui ont suivi, M. Landry eut recours à ses stratégies habituelles : personne ne l'avait compris — ses contradicteurs sont souvent des ignares ou des imbéciles.

M. Landry a expliqué qu'il ne voulait pas parler du drapeau canadien, mais qu'il faisait référence à la cape rouge qu'on agite devant le taureau. Ça ne tenait pas la route. Autre essai : « agiter le chiffon », une expression qui signifie provoquer, faisait-il dire à son porte-parole.

Il a dû battre en retraite dans le désordre dès le lendemain et, fait rarissime dans sa carrière, battre sa coulpe. « Personne ne pourra dire au Canada anglais que j'ai persévéré dans mon erreur de façon arrogante. Je m'en suis excusé », dira-t-il, ajoutant simplement qu'« il y a des clips (des citations dans les médias électroniques) qui coûtent cher... »

Don de la parole

Mais la carrière de Bernard Landry est pavée de ces images fortes qui ont souvent fait mouche, mais parfois aussi l'ont plongé dans l'embarras. Certainement le plus brillant tribun actuellement à l'Assemblée nationale, il semble parfois déterminé à creuser sa propre tombe avec sa bouche.

Il aime les joutes verbales et quand il passe à l'attaque, sa verve relève plus de la balistique que de la rhétorique. À chaque semaine, il cherche à ferrailler avec les journalistes pour un mot, une expression qui l'aura irrité. Souvent rouge de colère contenue, il écoute attentivement son interlocuteur puis saute sur un mot, une expression équivoque... Le malheureux qui aura voulu rompre des lances avec le vice-premier ministre se retrouve vite au tapis. Quand l'affaire est plus difficile à expliquer, il utilise toujours la même stratégie, un long coup de téléphone chaleureux à un scribe pour l'amener à ses arguments, puis une fois le texte pondu, il sera brandi devant les autres journalistes comme l'illustration de la vérité.

Il devient prédateur dès qu'il flairé une proie qu'il peut terrasser d'une phrase lapidaire. Ce réflexe ne

date pas d'hier. Jeune cadet militaire en 1964, il se frotta publiquement au commandant anglophone posté à Québec. Après la longue conférence, toute en anglais, sur les mesures d'évacuation en cas d'attaque militaire, le jeune « private » s'enquit, innocemment : « Dans quelle langue faut-il communiquer avec les évacués pour être compris ? »

Sa verve et sa culture le servent plus souvent qu'autrement. En août 1996, il a fait bondir son auditoire à Santiago du Chili en improvisant, en espagnol, pendant plus d'une heure — il défraya même la manchette de deux quotidiens économiques pour son exploit. L'Assemblée nationale se souvient encore d'une raclée administrée à Jean Charest. Québec avait payé pour une plaque pour « honorer des révolutionnaires cubains », disait le libéral. Landry ne fit pas de quartier : « José Martí, le dangereux révolutionnaire dont il parle, c'est un poète. Son oeuvre était totalement écrite 100 ans avant que Fidel Castro ne naisse. » Devant les quolibets qui fusaient des banquettes libérales, il ajouta que « les pauvres animaux s'expriment par des cris. Dans l'oeuvre de Martí, écrite en espagnol, les animaux c'est *brutos*, les brutes... Comprenez-vous ? »

Des gaffes

Mais son assurance se transforme parfois en arrogance et sa facilité à en découdre lors d'un débat l'a amené à bien des dérapages. Durant le premier mandat de René Lévesque, sa sortie sur les « collabos » défraya la manchette. Après un discours particulièrement dur à l'endroit d'Ottawa, l'ambassadeur canadien à Paris, Michel Dupuy, grince des dents. Landry l'apostrophe, le qualifiant de « collabo » à quelques pas des journalistes. En France, l'expression frappe comme un coup de poing.

Comme pour les « chiffons rouges », Bernard Landry semble parfois insensible au poids des symboles... des autres. Les ambassadeurs canadiens au Chili et en Suisse ont aussi eu à subir publiquement les foudres du vice-premier ministre — une démarche inusitée pour un politicien en voyage à l'étranger. Les débats intérieurs à l'étranger ne l'inquiètent guère ; à Paris, il a déjà soutenu que Jean Monty devait démissionner de la présidence de la Fondation des bourses du millénaire s'il voulait démontrer qu'il était un Québécois honorable.

Il affichait la même insensibilité à l'été 1999 quand, en marge d'une réunion du caucus péquiste, il a souligné que « le simple écoulement du temps » allait favoriser l'option souverainiste, « parce que la fatalité fait que les vieux ne votent plus et que les jeunes franchissent le cap des 18 ans ». Lucien Bouchard dut le reprendre peu après et prit ses distances d'une déclaration laissant entendre que les souverainistes pouvaient profiter de la disparition des aînés.

Car le taureau ne fait pas souvent dans la dentelle. Il soutenait cet automne encore qu'il fallait « détester le Québec » pour voter pour Jean Chrétien ; encore une fois Lucien Bouchard dut mettre des bémoles.

Il tombe parfois dans la mesquinerie. À Norman MacMillan, un député libéral, éternel simple soldat, qui prononça le mot « carrière », il servit un coup de scalpel : « Encore faut-il qu'il ait une carrière ! »

En privé, Landry est encore plus cinglant, ses accrochages avec Rodrigue Tremblay, l'autre jeune loup économique du premier mandat de René Lévesque, font partie de la légende.

Plus tard, ministre en disgrâce, Richard Le Hir souligna maladroitement que ses « études » sur la souveraineté, fort embarrassantes pour le gouvernement Parizeau, avaient été réalisées en respectant les budgets. « On aurait aimé mieux que cela coûte plus cher, Richard », rétorqua M. Landry. Même en public, il n'est guère plus tendre avec ses collègues ; il a ridiculisé un jour Jean Garon décrivant le Lévisien comme « un spécialiste de Montréal et des communautés ethniques ».

Allophones

Avec les allophones, M. Landry a eu plus que sa part de débâcles. Tous se souviennent de l'algarade avec une employée de l'hôtel Intercontinental, à Montréal, le soir de la défaite référendaire en octobre 1995.

Mexicaine d'origine, Anita Martinez accueillit le ministre en anglais. À bout de patience, M. Landry lança : « Êtes-vous contente ? Pourquoi ouvrons-nous les portes de notre pays pour que vous votiez NON ? » Devant le ton du ministre Landry, la jeune employée fit appeler la sécurité. Quelques jours plus tard, M. Landry demanda à Jacques Parizeau de le décharger de la responsabilité des communautés culturelles.

Les propos « ethnocentriques » d'Yves Michaud — qui l'ont voué à l'opprobre public — ressemblaient fort à des phrases échappées par le futur premier ministre. « On se sert des immigrants non intégrés pour empêcher délibérément tous les Québécois d'avoir accès au concert des nations ».

Yves Michaud a payé plus cher pour moins...

Ces diamants qui saignent l’Afrique de l’Ouest

THIERRY OBERLE
Le Figaro

CONAKRY, Guinée — Petit à petit, le mal gangrène l’Afrique de l’Ouest. Il a tout d’abord touché le Liberia livré aux hordes sanguinaires au début des années 1990. Puis, il s’est étendu à la Sierra Leone sous l’impulsion du président libérien et ex-seigneur de la guerre, Charles Taylor, le mauvais génie de la région. Le pays aux plages paradisiaques sombra alors dans des atrocités sans nom. Les bandes du Front révolutionnaire uni (RUF) de Foday Sankoh se distinguèrent par la pratique des « manches courtes », « manches longues », un « jeu » où les civils ont le choix entre perdre une main ou un bras coupé à la machette.

Faute de vainqueur, une paix fragile s’instaura en 1999, mais fut brisée en mai 2000 par le RUF, qui ne supportait pas de voir les Casques bleus de l’ONU s’approcher de « ses » gisements de diamants. Mis à l’index par la communauté internationale, le RUF s’est aujourd’hui replié dans ses fiefs miniers de l’intérieur et a accepté en novembre 2000 un cessez-le-feu pour reconstituer ses forces. Quant à son chef, Foday Sankoh, il est emprisonné à Freetown et devrait être jugé pour crime de guerre. Mais le cancer de la guerre se répand maintenant en Guinée, le voisin jusqu’à préservé.

Depuis septembre, des raids attribués au RUF déstabilisent la Guinée forestière, une zone frontalière avec la Sierre Leone et le Liberia. Les combats ont déjà provoqué, selon Conakry, environ un millier de morts.

Une fois de plus, les diamants



Photo AP

À Lungi Lol, un village près de Freeport, une jeune femme partage un abri de fortune avec d'autres réfugiés victimes des guerres intestines.

servent de vecteur à l’extension du fléau. Car, en dépit d’un embargo décrété par les Nations unies, ils alimentent les caisses de Charles Taylor et des rebelles du RUF, les fers de lance du nouveau conflit.

Un rapport du Conseil de sécurité de l’ONU rendu public fin décembre 2000 décrit les mécanismes de ces trafics à grande échelle. « Les estimations des recettes tirées par le RUF des diamants varient de 25 millions de dollars à 125 millions. Quel que soit le montant correspondant à la réalité, c’est plus qu’il ne faut pour lui permettre de financer ses activités militaires. »

Un autre chiffre résume le rôle du régime de Charles Taylor dans les circuits illégaux de pierres précieuses : le Liberia a exporté ces dernières années rien qu’en Belgi-

que seize fois plus de carats qu’il a la capacité d’en produire. Soit l’équivalent de 217 millions de dollars par an.

En Sierra Leone, le RUF a toujours maintenu pour des raisons de survie son emprise sur les régions de Kono et de Tongo Field au sous-sol riche en pierres d’une rare pureté. Au début, les rebelles employaient des travailleurs forcés pour casser les cailloux. Puis les creuseurs ont obtenu le droit de diviser les graviers diamantifères en deux piles : l’une, la plus grande, pour le RUF, et l’autre, la petite, pour leur propre bénéfice. Les prélèvements sont contrôlés par la RUFP Mining LDT dirigée par le lieutenant-colonel Abdul Razak.

À en croire les spécialistes, les diamants empruntent plusieurs

routes de contrebande. L’une d’elles passe par Kenema, une ville de Sierra Leone proche des zones du RUF. Une quarantaine de diamantaires, principalement d’origine libanaise, ont pignon sur rue dans cette cité alors que leur source d’approvisionnement est en principe hors d’atteinte. Les rebelles livrent les pierres contre des provisions et de l’argent comptant. Les intermédiaires les revendent en Guinée, en Gambie et en Côte d’Ivoire. Mais l’essentiel du business transite par le biais de l’allié libérien.

Selon un scénario désormais établi, les messagers du RUF remettent leur butin à des hommes de confiance liés à l’entourage de Charles Taylor. Ce qui n’est pas forcément un gage de sécurité. Car, à l’occasion, la garde du président n’hésite pas à arnaquer ses associés.

Des lettres découvertes dans le bureau de Foday Sankoh lors de son arrestation éclairent ses relations difficiles avec ses partenaires. Dans ses correspondances codées, « diamant » s’écrit « tout va bien » et « or » « les choses vont mal ». Les documents révèlent que Foday Sankoh traitait aussi bien avec Charles Taylor qu’avec des hommes d’affaires européens ou sud-africains à qui il promettait la lune. Il tentait ainsi de se soustraire à l’influence de son encombrant parain et de ses relais parmi les chefs du RUF.

D’intenses querelles d’intérêt ont par ailleurs souvent opposé les prédateurs du même camp. Un conflit entre les partisans de Foda Sankoh et son ex-bras droit Sam Bockarie, alias « Mosquito », s’est par exemple réglé à l’AK47. Réfugié au Li-

beria, « Mosquito » vient à son tour d’être éloigné de Monrovia par ses parrains.

Dans le panier à crabes des côtes de l’Afrique de l’Ouest, Monrovia reste la plaque tournante de toutes les combines. Sa réputation de trou noir attire une faune interlope où se croisent des hommes de la « françafrique » à la recherche d’un bon coup financier et des blanchisseurs d’argent sale abrités derrière des sociétés écrans.

Pavé de bonnes intentions, le dernier rapport du Conseil de sécurité de l’ONU préconise d’étendre l’embargo frappant les diamants de Sierra Leone au Liberia et par la suite aux pays voisins s’ils ne se conforment à un nouveau système de certification. Celui-ci doit permettre de mieux sérier l’origine des pierres et de rendre le système infaillible dès qu’une pierre entre dans le système officiel.

« Tant que les pays voisins échapperont aux contrôles, le RUF continuera ses activités en toute impunité », considère le panel d’experts. Les enquêteurs reconnaissent cependant une évidence : « Comme les diamants sont petits et aisément dissimulables, ils sont transportés d’un pays à l’autre. » Un diplomate commente : « Ces mesures donnent surtout bonne conscience aux diamantaires d’Anvers ou d’Afrique du Sud dont l’image de marque est salie. Mais, en fait, elles ne règlent rien. Comment un spécialiste peut-il distinguer des carats d’Afrique de l’Ouest illicites de carats licites alors qu’ils proviennent de secteurs géologiques identiques ? » Qu’ils soient des diamants de sang ou de sueur, les pierres brillent du même éclat.

Tony Blair embarrassé par un possible *Hindujagate*

Agence France-Presse

LONDRES — Le gouvernement de Tony Blair était empêtré hier dans une affaire de passeports britanniques à des hommes d'affaires indiens controversés et, après Peter Mandelson, un autre ministre était sur la sellette, les médias s'interrogeant sur l'étendue du scandale.

Deux jours après la démission du ministre pour l'Irlande du Nord, Peter Mandelson, ami de Tony Blair, plusieurs quotidiens ont révélé que le ministre chargé des questions européennes, Keith Vaz, était intervenu en 1997 pour savoir où en était la procédure de délivrance de passeports britanniques à deux richesseimes indiens, Srichand et Gopichand Hinduja.

M. Vaz a reconnu lui-même avoir écrit à ce sujet au premier ministre et à Peter Mandelson. Plus embarrassant, *L'Independent* (centre-gauche) indiquait que Keith Vaz allait devoir répondre aux accusations selon lesquelles ces lettres ont été rédigées par les deux frères eux-mêmes, le ministre se contentant de les signer.

L'Independent ajoutait que M. Vaz aurait aussi adressé une lettre aux deux frères et téléphoné au ministère de l'Intérieur.

M. Mandelson a quitté son poste après

avoir reconnu être intervenu en juin 1998 auprès du ministre de l'Immigration de l'époque à propos du passeport de Srichand Hinduja.

L'homme d'affaires s'était déjà vu refuser ce passeport une première fois. Après avoir fait une nouvelle demande, il a obtenu le document en mars 1999. Mais entre-temps, en octobre 1998, Srichand Hinduja a versé une contribution d'un million de livres (2,2 millions de dollars canadiens) en faveur du Dôme du millénaire, immense complexe de divertissement culturel et futuriste construit à Londres.

Échec commercial et dévoreur d'argent public (1,7 milliard), le Dôme était alors placé sous la responsabilité de... Peter Mandelson, ministre sans portefeuille.

En Inde, Srichand Hinduja et son frère Gopichand sont soupçonnés de corruption dans un scandale lié à un contrat d'armement qui a fait « tomber » le premier ministre Rajiv Gandhi.

Au moment où Tony Blair pensait en avoir fini avec cette affaire, il se retrouve donc à nouveau plongé dans ce qui pourrait devenir un véritable « Hindujagate », à quelques mois d'élections législatives anticipées attendues début mai.

Hier, M. Blair a pris la défense de Keith

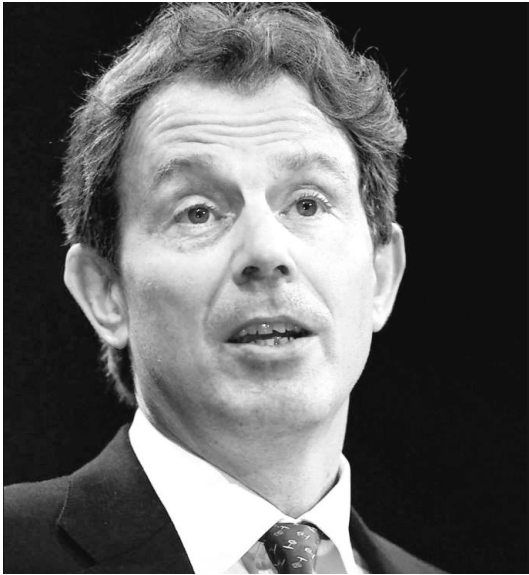


Photo: AFP

Le premier ministre britannique Tony Blair

Vaz, affirmant ne voir « rien de mal à ce qu'il intervienne en faveur d'autres membres de la communauté asiatique ».

Premier membre de la communauté asiatique à devenir ministre britannique, M. Vaz est un catholique dont la famille a ses racines

dans l'ex-enclave portugaise de Goa (sud-ouest de l'Inde). Il représente aujourd'hui la circonscription de Leicester East (centre de l'Angleterre) aux Communes.

Keith Vaz a déclaré qu'il ne « serait pas adéquat » de faire de commentaire, tant que l'enquête ne serait pas terminée, ajoutant qu'il ne se sentait « pas du tout inquiet ».

Hier, il a indiqué qu'il ne voyait « aucun inconvénient » à ce que ses lettres soient rendues publiques et qu'il n'avait « pas à s'excuser pour ses liens avec la communauté asiatique ».

Selon *L'Independent*, Srichand, Gopichand et leurs deux autres frères, Prakesh et Ashok, « sont parmi les personnalités les plus riches de Grande-Bretagne » et « président un empire commercial de 12 milliards de dollars ».

Le « Hindujagate » pourrait élabousser d'autres personnalités politiques. Il apparaît en effet que les frères Hinduja avaient l'amitié généreuse et adoraient frayer avec les *rich and famous* de tout bord.

Ainsi, selon le *Guardian*, le chef du parti conservateur, William Hague, aurait assisté à une réception donnée en son honneur par Srichand et Gopichand Hinduja. Et l'un des « parrains » de Gopichand Hinduja pour sa demande de passeport était l'ex-premier ministre tory Edward Heath.

CLONAGE D'EMBRYONS HUMAINS |

Des applications dans cinq ans

Agence France-Presse

LONDRES — Le feu vert des lords, cette semaine, va permettre l'utilisation en Grande-Bretagne du clonage d'embryons humains à des fins thérapeutiques, avec la possibilité, selon les scientifiques, d'applications concrètes pour des maladies comme celle de Parkinson dans un délai de cinq ans.

« Cela permettra que des expériences réalisées sur l'homme, probablement dans des cas de maladies attaquant le cerveau comme celle de Parkinson, aient lieu d'ici trois ans », a affirmé Simon Best, responsable du groupe de pression Bio-Industry Association.

« Si ces expériences confirment ce que nous avons vu avec des animaux, alors nous pourrions commencer à voir, tout au moins à petite échelle, des applications concrètes d'ici cinq à sept ans », a ajouté le chercheur, qui a travaillé par le passé pour la société responsable du clonage de la brebis Dolly.

« Une série de rapports établis par des chercheurs faisant des expériences sur des animaux, en utilisant des cellules d'animaux clonées, montrent des résultats très spectaculaires », a poursuivi M. Best. Il cite notamment des cas d'applications sur le coeur ou la moelle épinière.

Les cellules clonées sont identifiées comme « cellules amies » par le système immunitaire et non comme un corps étranger, évitant les phénomènes de rejet si courants dans les greffes.

Austin Smith, un chercheur de l'Université d'Édimbourg, a pour sa part souligné « le potentiel pour traiter des maladies pour lesquelles il n'existe pas de traitement ou qui ne peuvent être traitées que de façon insatisfaisante ».

« Ce n'est pas quelque chose d'abstrait pour quelqu'un qui souffre de la maladie de Parkinson que de dire que nous allons finalement laisser cette question en suspens deux années supplémentaires », a-t-il dit.

C'est pourtant ce que demandaient les représentants des cultes catholique, anglican, musulman et juif en adressant une lettre aux lords pour dénoncer la nouvelle législation.

Ils espéraient que la Chambre haute du Parlement voterait un amendement demandant la formation d'un comité spécial devant étudier dans un premier temps les aspects éthiques de la loi. Les lords ont décidé qu'un tel comité pouvait être établi plus tard, sans reporter l'adoption de la loi.

Il s'agit d'« utiliser une vie humaine comme une matière organique jetable et l'Église catholique estime bien entendu qu'un embryon mérite un respect total », avait auparavant déclaré le chef de l'Église catholique en Angleterre et au pays de Galles, l'archevêque de Westminster, Cormac Murphy O'Connor.

Cette loi, approuvée en décembre à une très large majorité de la Chambre des communes — 366 voix contre 174 — a été cette fois approuvée par la Chambre haute de Westminster par une majorité plus forte que prévu : 212 voix contre 92.

Le ministre de la Santé, lord Hunt, a indiqué que la loi pourrait prendre effet le 31 janvier. À compter de cette date, a-t-il précisé, les chercheurs pourront solliciter l'autorisation nécessaire pour procéder au clonage d'embryons humains.

**CHUM (Hôpital Notre-Dame)**

ATTENTION DIABÉTIQUES!

Essai d'un nouveau médicament pour le diabète avec compensation financière. Si vous êtes diabétique, homme ou femme, âgé(e) entre 40 et 70 ans, traité(e) au diabète (glyburide) et sans antécédent cardiaque.

**Contactez Chantal Riel au :
(514) 281-6000, poste 8037**

2027025



Saviez-vous que...

**Saviez-vous que columniste est un anglicisme ?
Mieux vaut dire chroniqueur(se)**

Pour corriger les anglicismes ou résoudre des problèmes grammaticaux, **Le lexique des difficultés du français dans les médias** de Paul Roux répondra à vos questions.

Un outil indispensable pour toute la famille que ce soit à la maison, à l'école ou au travail.



218 pages

19.95\$

frais postaux et tps en sus



Postez ce bon de commande à : **Lexique-La Presse, C.P. 11031, Succ. Centre-Ville, Montréal (Québec) H3C 4W8**

Écrire en caractères d'imprimerie

Nom :					
Prénom :					
Adresse :					App. :
Ville :					Code postal :
Tél. (trav.) : ()					Tél. (rés.) : ()
Courriel :					

QUANTITÉ	LIVRE	TPS	FRAIS POSTAUX	CHACUN	TOTAL
	19,95 \$	1,40 \$	3,00 \$	24,35 \$	\$

Je joins mon chèque ou mandat-poste à l'ordre de La Presse, au montant de \$.

Je souhaite effectuer mon paiement par carte de crédit :

☐ Visa ☐ MasterCard ☐ American Express

Numéro de carte : | | | | | - | | | | | - | | | | |

Date d'expiration : | | | | |

Signature : | | | | |

(Prévoir un délai de quatre à six semaines pour la livraison)

Les quantités étant limitées, commandez dès maintenant

(514) 285-6945

Interurbains (sans frais) : 1 877 299-6299

Télécopieur : (514) 285-6988



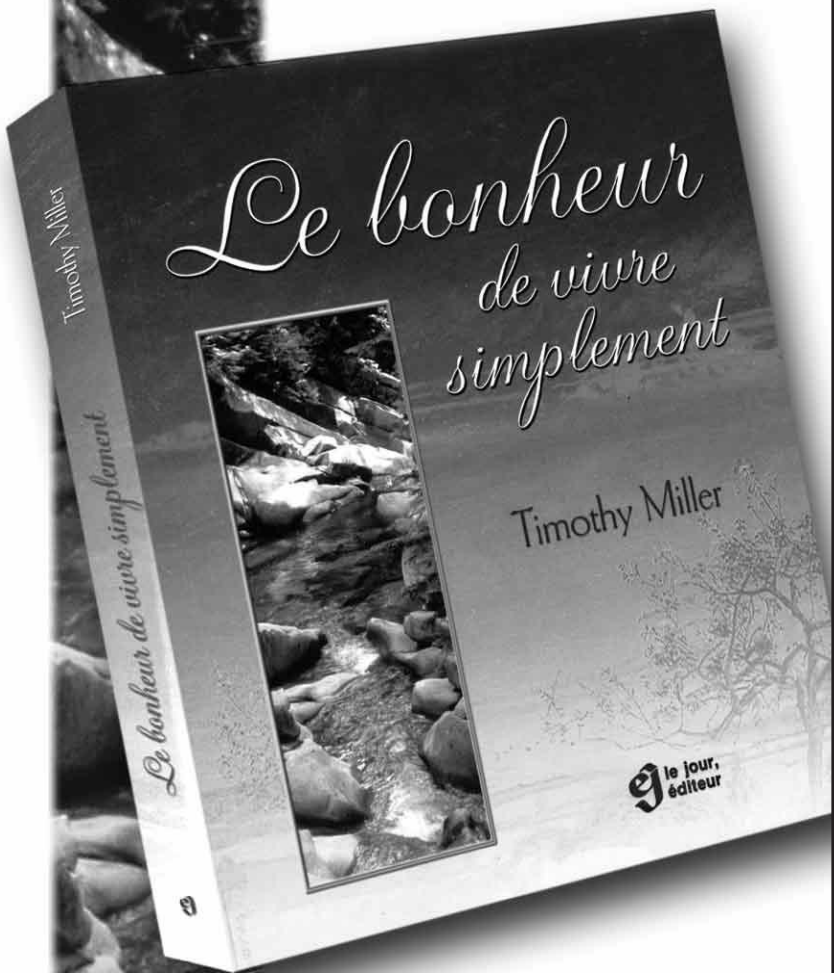
2024837

LA SUPERGRILLE DU MOIS

La Presse

En janvier, 100 gagnants mériteront un exemplaire du livre

Le bonheur de vivre simplement et un t-shirt La Presse.



le jour, éditeur

À SURVEILLER DEMAIN!

Des signes de progrès, estime l'ONU

Agence France-Presse

VIENNE — La lutte contre la cocaïne et l'héroïne, qui constituent « les deux premiers problèmes de drogue » dans le monde, a marqué des points, a annoncé l'ONU en dénonçant les trois premiers producteurs, l'Afghanistan, la Birmanie et la Colombie.

Environ 180 millions de personnes consomment de la drogue dans le monde, soit 3 % de la population mondiale, selon un rapport sur les drogues dans le monde, présenté cette semaine au siège de l'ONU à Vienne par le Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID). « Il y a des signes de progrès », a résumé un haut responsable du PNUCID, Sandeep Chawla.

Il a notamment précisé que « le nombre de pays producteurs de drogues s'est réduit de façon significative au cours des années 90 ».

Le PNUCID assure que la liste des pays producteurs n'a jamais été aussi « limitée », l'Afghanistan et la Birmanie comptant « à eux deux pour 90 % de la production totale illicite d'opium », et la Colombie étant « responsable à elle seule des deux tiers de la production de feuilles de coca », selon cet organe onusien de lutte contre la drogue.

Les consommateurs de drogue représentent 180 millions de personnes dans le monde, soit 3 % de la population mondiale ou encore 4,2 % des personnes âgées d'au moins 15 ans, c'est-à-dire en âge de se droguer, selon l'ONU.

Ils consomment essentiellement du cannabis (144 millions de consommateurs), des stimulants aux amphétamines (20 millions), de la cocaïne (14 millions) et des opiacés (13,5 millions dont neuf millions d'héroïnomanes).

L'addition de ces différents types de consommateurs dépasse le chiffre de 180 millions car des toxicomanes consomment plusieurs drogues, a précisé M. Chawla.

Le porte-parole du PNUCID, Sandro Tucci, a estimé que « les nouvelles sont bonnes en ce qui concerne la cocaïne et l'héroïne ».

Le PNUCID relève en effet que la production de cocaïne a baissé de 20 % entre 1992-93 et 1999, et que celle d'opium —servant à la fabrication de l'héroïne— a chuté de 17 % « au cours de la seule année dernière ».

Il note en outre « une baisse de 70 % de la consommation de cocaïne aux États-Unis entre 1985 et 1999 », une stabilisation de celle d'héroïne en Allemagne et une baisse en Espagne et en Italie.

Le PNUCID a aussi observé une diminution du nombre de morts par surdose dans sept pays européens (France, Espagne, Allemagne, Italie, Autriche, Luxembourg et Suisse).



Photo : Reuters

Un paysan colombien veille à son champ de coca, la matière première de la cocaïne. La Colombie est « responsable des deux tiers de la production de feuilles de coca », selon l'ONU.

Il précise que « les principaux marchés de consommation (de drogues) se sont stabilisés ou ont même diminué ».

En revanche, les routes de la drogue n'ont jamais été aussi nombreuses, en raison de la mondialisation : 170 pays ont noté une augmentation des saisies sur leur territoire en 1997-98, contre 120 au début des années 80, note l'ONU.

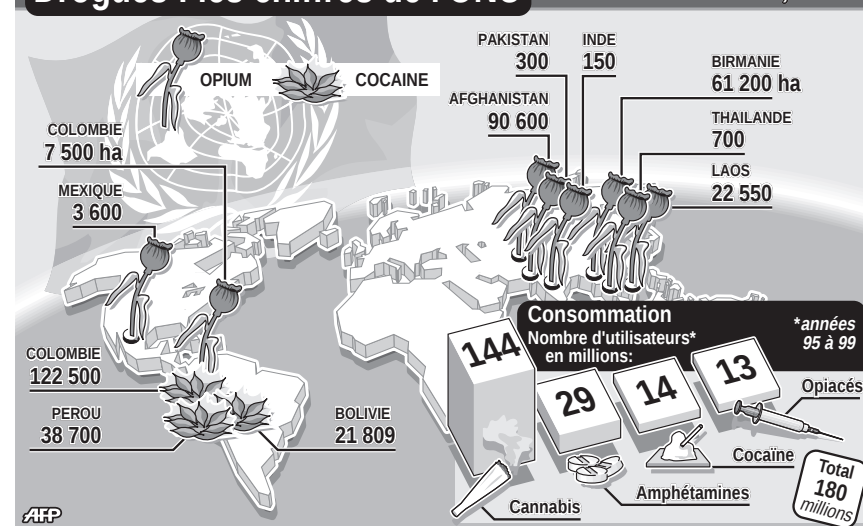
« Les divisions entre pays producteurs et pays consommateurs n'existent plus car la drogue est clairement devenu un phénomène mondial », a jugé M. Chawla.

Le PNUCID estime que les « programmes de développement alternatif », proposés aux agriculteurs pour qu'ils arrêtent leur production de feuilles de coca et d'opium, ont porté leurs fruits en Bolivie, au Pakistan, au Laos et en Thaïlande.

Ces bons résultats ont incité le PNUCID à assurer que le but fixé par les Nations unies en 1998 de « réduire de moitié la consommation de drogues et réduire substantiellement la production d'ici à 2008 », semble « atteignable au regard de l'expérience acquise durant les deux dernières années ».

Drogues : les chiffres de l'ONU

Surface en hectares, 1999



Le rapport du Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) trace un portrait global de la production et de la consommation de stupéfiants dans le monde.

Des producteurs en transition

Agence France-Presse

VIENNE — Le rapport sur la drogue, présenté cette semaine à Vienne par le Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID), établit une carte du monde de ce fléau, dont voici les principales conclusions.

D'énormes progrès ont été réalisés en Asie pour aider des pays producteurs de pavot et d'opium à arrêter leur production, la Birmanie et l'Afghanistan demeurant les deux points noirs.

« Le Pakistan, l'un des premiers producteurs au début des années 80, n'en a quasiment plus produit l'an dernier », s'est félicité le PNUCID, ajoutant que « la Thaïlande a cessé d'être un important producteur d'opium ».

En outre, le Laos, autrefois troisième producteur d'opium, « a réduit de 30 % sa surface de culture d'opium entre 1998 et 2000 », et le Vietnam a diminué sa production de 90 % en 10 ans.

En Amérique latine, « la Colombie est responsable des deux tiers de la production mondiale de feuilles de coca et d'environ 80 % de la fabrication de cocaïne ».

En revanche, le Pérou a diminué de moitié sa production de feuilles de coca et la Bolivie a réduit de 78 % sa surface de cultures de coca via un « plan de dignité » lancé en 1997. Au Guatemala, « la production d'opium a virtuellement disparu ».

Au Proche-Orient, le Liban a réussi à libérer la vallée de la Bekaa de la production de pavot, et l'Égypte a réussi à enrayer la réapparition au milieu des années 90 de la production de pavot.

Parmi les autres pays ayant réussi leurs programmes d'élimination de production de drogues, le PNUCID cite la Turquie et l'Inde, « premier producteur d'opium aux 18^e et 19^e siècles » et qui « a cessé de jouer un rôle important sur le marché mondial » de la drogue.

Côté consommateurs, les États-Unis et l'Europe — surtout le Royaume-Uni et l'Espagne — ont réduit leur demande, tandis que l'Asie centrale et les républiques de l'ancienne URSS enregistrent une augmentation de la demande d'opiacés.

CULTIVEZ VOS REER

Un cahier spécial à ne pas manquer samedi prochain dans

La Presse

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

27 janvier 2001

Page B9 manquante

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

27 janvier 2001

Page B11 manquante

L'explosion de Challenger: 15 ans déjà

OLIVIER-LOUIS ROBERT
collaboration spéciale

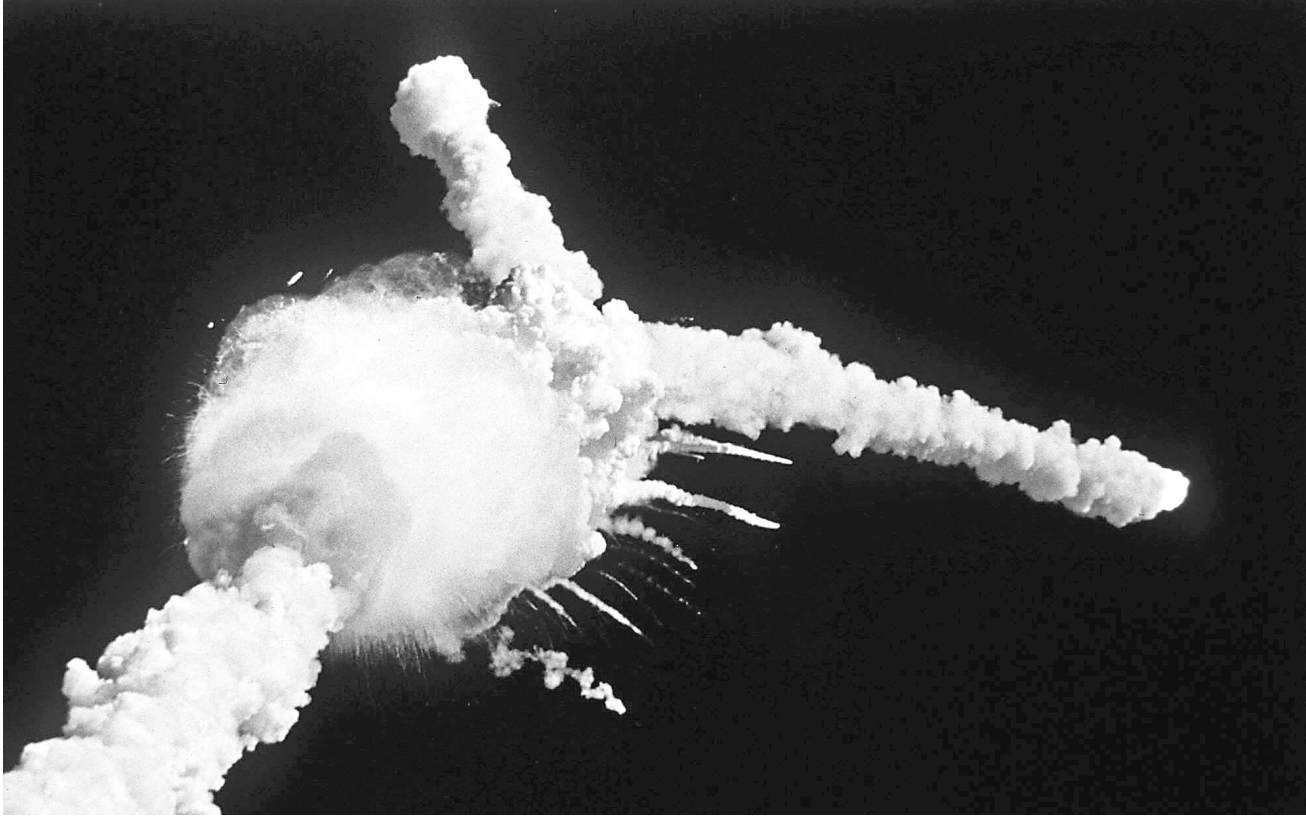
En ce matin du 28 janvier 1986, il y aura 15 ans demain, le lancement de la 25^e mission de la navette spatiale, à laquelle allait participer la jeune enseignante Christa McAuliffe, s'annonçait sous les meilleurs auspices. À 11 h 38, la navette *Challenger* émergeait de l'immense nuage de fumée créé par l'allumage des propulseurs d'appoint. Puis, elle s'élançait majestueusement dans un beau ciel pur de Floride, emportant, outre les sept membres d'équipage de la mission STS-51L, un satellite-relais de communications TDRS ainsi qu'un satellite Spartan pour l'observation de la comète de Halley.

Une minute plus tard, le capcom Dick Covey lance, depuis le Centre de contrôle de mission, à Houston : « *Challenger*, go at throttle up. » Il ne s'agit pas d'un ordre, simplement d'indiquer à l'équipage que les moteurs principaux ont automatiquement atteint leur pleine poussée. « Roger, go at throttle up », confirme alors le commandant Dick Scobee.

Soudainement, on entend le pilote Michael Smith s'exclamer : « Oh ! oh ! » puis, plus rien. La navette *Challenger* vient d'exploser dans sa 73^e seconde de vol, à quelque 15 kilomètres d'altitude. Une boule de feu éclatante de jaune et de blanc se forme, puis deux traces blanches jaillissent de l'énorme nuage enflammé pour former un Y monstrueux dans le ciel. Une image horrible, qui hantera à tout jamais l'inconscient collectif de l'humanité.

Le commandant Francis (Dick) Scobee, le pilote Michael Smith ainsi que leurs coéquipiers Ellison Onizuka, Ron McNair, Judith Resnik, Gregory Jarvis et Christa McAuliffe entrent dans l'éternité.

L'habitacle de la navette continue sur sa lancée pendant quelque 25 secondes avant d'entamer sa descente vers l'océan, qu'il frappe avec une telle violence que sa paroi



La navette *Challenger* à la 73^e seconde de son vol.

Photo AP

arrière se détruit. Lorsque, le 8 mars, les plongeurs du *USS Preserver* récupéreront les corps des astronautes, ils découvriront que les réserves d'air de secours avaient été entamées, ce qui laisse supposer qu'ils étaient peut-être encore vivants au moment de l'impact.

Les causes de l'accident ont rapidement été identifiées. Les deux propulseurs à poudre (boosters) qui flanquent la navette sont formés chacun de quatre segments attachés et reliés entre eux par des joints d'étanchéité. Ces joints ont perdu une partie de leur élasticité parce que la température avait glissé en dessous du point de congélation pendant la nuit précédant le lancement.

Statistiquement parlant, les risques qu'une telle tragédie se repro-

duise sont estimés à un sur 1000. « À la NASA, nous avons une attitude selon laquelle nous réduisons ces risques à zéro, en autant, bien sûr, que chacun d'entre nous s'assure de faire sa tâche correctement », déclare James Hartsfield, qui, depuis 12 ans, commente les missions de la navette spatiale au Johnson Space Center. Les 76 vols qui se sont déroulés depuis la reprise des vols, en 1988, lui donnent raison.

Mais les opérations entourant son lancement ne seront jamais routinières. « Une des nombreuses leçons que nous avons tirées de ce désastre est de ne jamais privilégier le calendrier de lancement au détriment des mesures de sécurité, affirme M. Hartsfield, un ancien journaliste. À preuve, le lancement

d'*Atlantis*, qui devait avoir lieu le 19 janvier dernier, a été reporté au 7 février, afin de prendre le temps nécessaire pour vérifier le câblage électrique des boosters. Lorsque les boosters de la navette *Endeavour* ont été récupérés en décembre dernier (après le lancement de la mission STS-97 à laquelle participait l'astronaute canadien Marc Garneau), on a découvert qu'une des deux charges explosives d'un boulon d'attache n'a pas explosé, à cause d'une connexion de câblage défectueuse. « Nous n'avons couru aucun risque. Nous avons ramené *Atlantis* dans le bâtiment d'intégration pour nous assurer que les charges explosives fonctionneraient parfaitement lorsqu'il sera temps pour la navette de larguer ses boosters. »

Les Russes vont détruire Mir, mais rêvent d'une nouvelle station

Agence France-Presse

MOSCOU — Les Russes qui vont détruire *Mir* début mars ont du mal à renoncer à l'idée d'avoir leur propre station dans l'espace, malgré leur engagement dans le projet de la Station spatiale internationale (ISS) aux côtés des Américains, et ils rêvent déjà d'une nouvelle station bien à eux.

La société russe de construction Energuia a annoncé en janvier son intention de construire dans quelques années « un module indépendant » qui pourrait s'arrimer au segment russe de l'ISS ou évoluer seul dans l'espace.

« Ce nouveau module pourrait en effet devenir une nouvelle station nationale russe », a affirmé un responsable de Energuia, sous couvert de l'anonymat, tout en reconnaissant que la réalisation d'un tel projet dans l'immédiat est impossible, pour des raisons financières.

« Il serait plus avantageux pour la Russie d'avoir sa propre station, car l'ISS est un projet où les Russes ne peuvent plus prendre de décisions sans l'accord de la NASA », a expliqué le responsable.

La gestion du vol de l'ISS, qui appartient aujourd'hui au centre russe de contrôle des vols spatiaux (TSOUP), à Korolev, près de Moscou, va passer au centre américain Johnson, à Houston (Texas) après l'installation sur l'ISS du laboratoire américain Destiny prévu pour le début de février.

Le nouveau module évoqué par Energuia serait destiné à des fins purement commerciales, comme le tourisme spatial ou les shows télévisés.

Centre du foyer[™]
SEARS



Avec la carte Sears,

VOUS AVEZ UN AN POUR PAYER SANS INTÉRÊT!*

les parures de fenêtre sur mesure et la moquette

**rabais
30%**

PARURES DE
FENÊTRE 'INTRIGUE'

Lamelles en tissu souple pour
dosier la lumière à volants.



**moitié
prix**

STORES VERTICAUX,
CELLULAIRES ET EN BOIS
SUR MESURE **KIRSCH**^{MD}
ET **LEVOLOR**^{MD}

Grand choix de couleurs et de
motifs pour tous les décors.



3⁴³ - 4⁶³ pi²

RABAIS 20% SUR
MOQUETTE 'CANADIAN TWIST'
AVEC INSTALLATION GRATUITE

Rég. Sears 4,29-5,79 pi²
L'offre comprend la moquette et
l'installation par un entrepreneur
qualifié de notre choix, sur surface
plate seulement. La préparation du
sol et le déplacement de meubles
ou d'appareils ne sont pas compris.
Supplément pour escaliers et sous-tapis



**rabais
150\$**

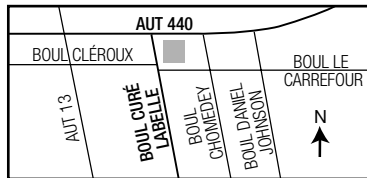
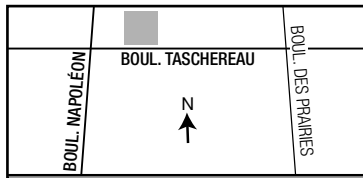
FOYERS À ÉVACUATION
DIRECTE ET FOYERS À
GAZ À ENCASTRER 'WATERLOO'



Centre du foyer **SEARS**^{MC}
Des produits et services de toute confiance^{MD}

VISITEZ NOTRE SALLE D'EXPOSITION!

Magasin de meubles,
d'électroménagers et de
rénovations du foyer de Brossard
8505 boulevard Taschereau,
Brossard, Québec. (450) 678-9066



Magasin de meubles,
d'électroménagers et de
rénovations du foyer de Laval
4000 Autoroute 440,
Laval, Québec. (450) 682-0495

*Payez en 12 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en février 2002. Avec la carte Sears seulement, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears, à compter du mois suivant. À l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 11 février 2001. Renseignez-vous.

SEARS FERA FAIRE L'INSTALLATION PAR DES ENTREPRENEURS QUALIFIÉS. SUPPLÉMENT POUR L'INSTALLATION DES TENTURES. LICENCE RBQ: 1281-5924-64

PRIX EN VIGUEUR DU LUNDI 29 JANVIER AU DIMANCHE 11 FÉVRIER 2001